

Les troupes démobilisées



au sein du PQ

page B-1

DOSSIER



Annie Girardot se retrouve à l'heure de la chanson

page C-1

ARTS

LE SOLEIL
Abonnement d'un an
175\$ par semaine
Renseignements: 647-3333

LE SOLEIL

jouez au BINGO SOLEIL
35 000\$ à gagner

QUÉBEC, SAMEDI 16 OCTOBRE 1982
86e année, no 244 152 pages 10 cahiers

ÉDITION SAMEDI / DIMANCHE

Livraison à domicile (6 jours) \$2.00
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 90¢ Québec 75¢

UNE ENTREVUE EXCLUSIVE

Fédération des Coop Desjardins ferme la porte



M. Raymond Blais: "Nous n'avons jamais dirigé les destinées de la fédération".

par Jean-Charles GRENIER

La Fédération des magasins Coop se dirigeait vers l'abandon de ses fonctions de grossiste même si elle avait dû survivre à l'opération de redressement financier amorcée au printemps dernier, après la publication du rapport annuel faisant état d'un déficit de \$6,7 millions et de la nécessité d'un refinancement à long terme.

C'est la constatation faite, hier après-midi, au cours d'une entrevue exclusive accordée au SOLEIL, par le président Raymond Blais de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

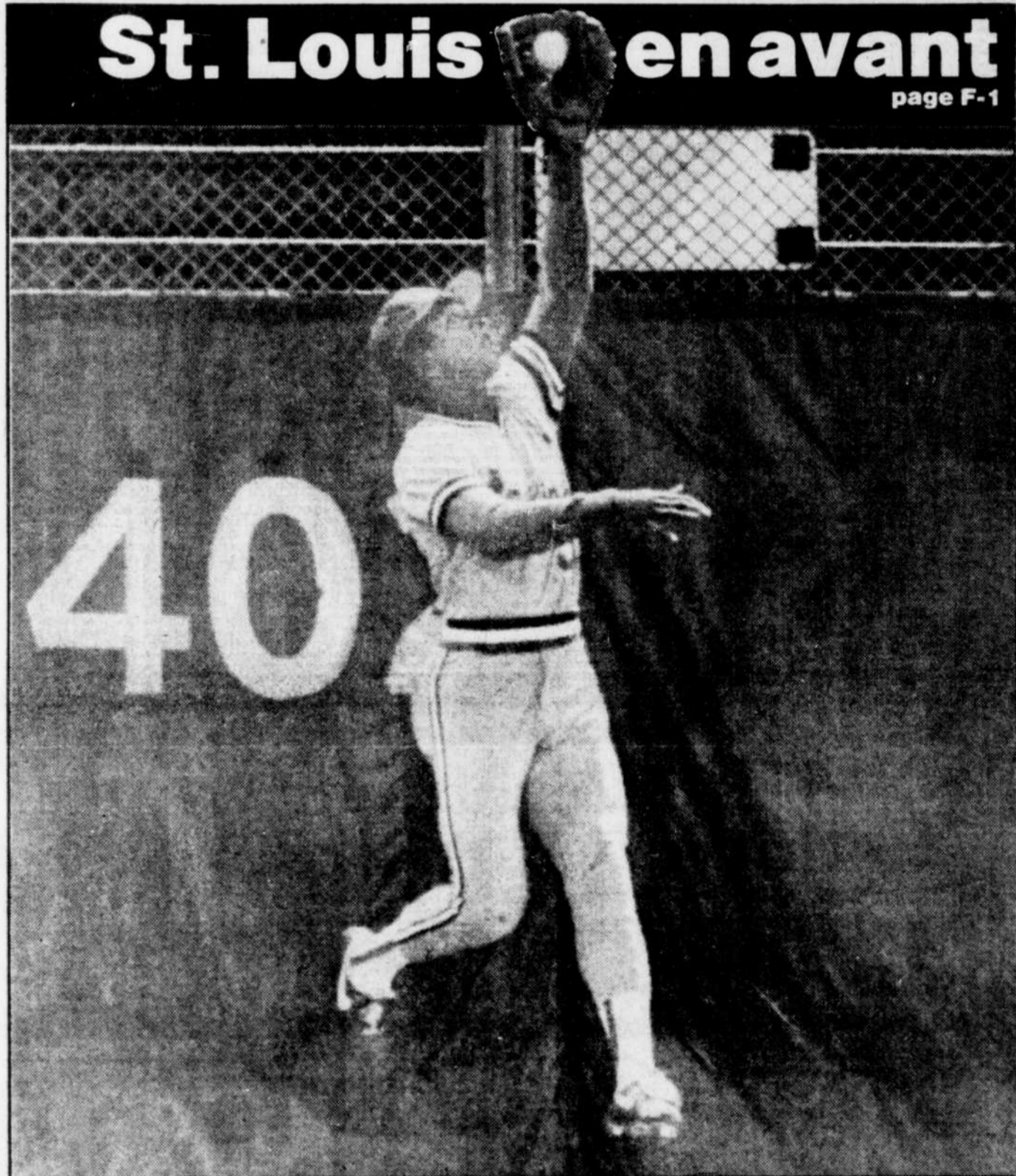
Celui-ci a mentionné, au cours de cette entrevue, qu'il était fort probable que cette solution aurait été retenue d'une façon ou de l'autre devant le gouffre financier dans lequel s'enlisait la Fédération des magasins coop et ses membres. Un gouffre creusé par des expériences néfastes d'expansion notamment par le biais des acquisitions de quatre marchés Dominion et d'une percée dans le secteur de la restauration.

Le président Blais a fait ce commentaire en marge de la proposition des anciens employés syndiqués de la Fédération des magasins Coop, mise en faille le 8 juillet. Ces employés, membres de la CSN et se portant à la défense de

Voir page A-2, DESJARDINS
autre texte, page E-3

St. Louis en avant

page F-1



Sommaire

- Annonces classées G-1 à G-24 et H-8 à H-10
- Arts et spectacles C-1 à C-12
- Bandes dessinées G-20
- Bridge G-19
- Carrières et professions E-6 à E-8
- Décès H-10 et H-11
- Echecs G-19
- Economie-finances E-1 à E-3
- Editorial A-10
- Feuilleton C-10
- Habitat H-4 et H-5
- Horoscope G-21
- La bonne chère D-9 à D-11
- Loteries A-2
- Monde H-2 à H-11
- Mot mystère G-19
- Mots croisés G-19
- Où aller à Québec C-12
- Page des lecteurs A-11
- Pages documentaires B-1 à B-3
- Patron G-18
- Sciences B-4
- Sport F-1 à F-8
- Télévision A-2
- Tourisme D-1 à D-6

Selon Harguindeguy

Des députés ont voté la loi 70, les yeux fermés

par Pierre PELCHAT

Plusieurs députés péquistes et ministres du cabinet Lévesque n'ont pas réalisé toutes les conséquences de la loi 70 qui prévoit des coupures de 19,45 pour 100 en janvier.

C'est du moins le commentaire qu'a formulé, hier, le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ), M. Jean-Louis Harguindeguy, au cours d'une conférence de presse.

"Le gouvernement ne pensait peut-être pas que la loi allait avoir cette portée-là. J'ai l'impression que plusieurs députés ont voté les yeux fermés. A l'heure où ils ont voté, c'est peut-être vrai aussi", a-t-il répondu à un journaliste qui cherchait à savoir si on avait décelé un climat de panique sur le plan politique du côté gouvernemental.

M. Harguindeguy estime que les coupures de salaires des 300,000 employés du secteur public et parapublic vont avoir des répercussions très néfastes sur l'économie déjà mal en point de plusieurs régions.

"Avec le contenu de la loi 70, il y a plusieurs députés qui n'étaient pas conscients et éveillés pour savoir quelle implication cette loi aurait, autant pour les employés de l'Etat que pour la population dans les centres urbains, particulièrement à Québec et Montréal", a-t-il affirmé.

Il s'est même dit convaincu qu'en plus de ne pas connaître l'impact réel de la loi 70, plusieurs députés ministériels n'étaient pas au courant des autres propositions gouvernementales.

Pas de négociation

Pour les négociateurs du SFPQ, il n'est pas question de reprendre les

LE SECTEUR PUBLIC EN NEGOCIATION



pourparlers avec le gouvernement malgré le dépôt, jeudi soir, d'une nouvelle proposition salariale qui consiste

en un étalement sur cinq mois au lieu de trois des coupures de salaires, sans augmenter toutefois la masse salariale offerte.

"Le gouvernement a peut-être intérêt à régler. C'est à lui de réviser ses positions. On était prêt à faire un certain sacrifice, à participer à l'effort collectif qui était requis des membres, même si on estime qu'on n'avait pas d'affaire là-dedans parce qu'ils vont difficilement vivre même avec ce qu'ils ont à l'heure actuelle", a exprimé le leader syndical.

M. Harguindeguy croit d'autre part que les intentions gouvernementales

Voir page A-2, DÉPUTÉS



Lundi, L'AUTO 1983 dans LE SOLEIL

LA MÉDECINE CHEZ L'ONCLE



\$AM



par Roger Bellefeuille

Le pré du voisin apparaît souvent plus vert que chez soi. Dans le secteur de la santé, aux moments des affrontements périodiques entre l'Etat québécois et les médecins, ceux-ci brandissent inévitablement la perspective d'un exode massif aux Etats-Unis.

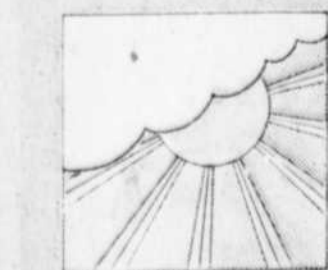
Cela s'est produit encore tout récemment à l'occasion des négociations de la fin du printemps sur les clauses pécuniaires, une menace susceptible de refaire surface cet automne lors des négociations sur les clauses normatives.

LE SOLEIL a voulu aller voir de plus près ce qu'il en retourne chez nos voisins américains et y a délégué son chroniqueur aux Affaires sociales, M. Roger Bellefeuille, durant

deux semaines.

Dans une série d'articles qui seront publiés au cours de la semaine prochaine, Roger BELLEFEUILLE, tout en vous faisant partager la vie professionnelle de médecins québécois partis pour les Etats-Unis, expliquera les principales caractéristiques du système de soins hospitaliers et médicaux chez l'Oncle Sam.

Un système qui laisse l'équivalent de la population canadienne sans aucune protection financière en cas de maladie. Un système qui coûte pourtant plus cher qu'ici, même s'il prend principalement assise sur l'entreprise privée. Néanmoins, l'idée d'un régime universel public est de plus en plus "relégué" aux oubliettes.



Nuageux avec éclaircies à Québec, aujourd'hui. Quelques averses dans l'Est. Minimum de 2 et maximum de 8. Demain, ciel variable à Québec et quelques averses dans l'Est.

détails, page H-8

Nutrinor produit du beurre contenant moins de gras

par Florent PLANTE
Le beurre allégé contenant seulement 39 pour 100 de matière grasse, comparativement à 80 pour 100 pour le beurre ordinaire, sera probablement offert aux consommateurs de tout le Québec en mars.

C'est ce que prévoit Nutrinor, la nouvelle raison sociale de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, seule entreprise à détenir une franchise pour la fabrication et la vente de ce nou-

veau produit au Canada et aux Etats-Unis.

Actuellement, le beurre allégé est vendu de façon expérimentale au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Moins cher à l'achat et moins riche que le beurre conventionnel, Nutrinor estime ainsi pouvoir offrir un autre choix aux consommateurs.

Le communiqué émis par le cabinet du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, précise que la réalisation du projet de fabrication de beurre allégé a nécessité un amendement à la loi sur les produits laitiers et les succédanés.

D'ailleurs, le ministre Jean Garon a présidé hier à Chambord, l'inauguration de cette usine de beurre à faible teneur en calories, de même qu'à l'inauguration d'une autre usine orientée vers la fabrication d'aliments d'allaitement pour les veaux.

Les deux projets ont nécessité des

investissements de plus de \$3 millions, le gouvernement du Québec ayant fourni une subvention de \$409,000.

Le communiqué précise que l'usine de beurre allégé a été érigée au coût de plus de \$2 millions, tandis que celle servant à la fabrication d'aliments pour les veaux a nécessité des investissements de quelque \$1,2 million.

Les deux nouvelles spécialités font appel à une technologie inédite que Nutrinor a acquise auprès d'entreprises européennes.

Concernant l'aliment pour les veaux, le projet a vu le jour à la suite d'une entente avec l'Union laitière normande qui a cédé à Nutrinor une franchise pour l'Amérique du Nord. L'usine a produit 900 tonnes d'aliments pour veaux cette année et Nutrinor veut hausser cette production à 3,000 tonnes dans un avenir rapproché.



Les coupures du "vautour"
Le président du SFPQ, M. Jean-Louis Hargidéguy, a présenté, hier, en conférence de presse, un calendrier imprimé à 7,000 exemplaires pour rappeler aux fonctionnaires les coupures de 19.45 pour 100 en janvier. Le président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé, y est présenté comme un vautour alors que le ministre de la Fonction publique, Mme Denise Leblanc-Bantey, pleure parce que certains programmes sociaux ne peuvent être réalisés.

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

3099901 gagne \$500,000
099901 gagnent \$50,000
99901 gagnent \$1,000
9901 gagnent \$100
901 gagnent \$25
01 gagnent \$10

INTER-LOTO

801384 gagne \$250,000
01384 gagnent \$2,500
1384 gagnent \$250
384 gagnent \$50
84 gagnent \$10

numéros non décomposables

589770 gagne \$25,000
648808 gagne \$25,000
196772 gagne \$25,000

numéros mobiles

97576 gagnent \$2,500
2408 gagnent \$250
224 gagnent \$50

MINI-LOTO

753779 gagnent \$50,000
53779 gagnent \$5,000
3779 gagnent \$250
779 gagnent \$50
79 gagnent \$5

LOTO 6/36

2-16-17-29-30-31
numéro complémentaire: 23
mise-tôt: 3-16-22-34

LA QUOTIDIENNE (tirage de vendredi)

2-5-6-5
Numéro Boni: 800652
Informations: 643-8990

DESJARDINS

(Suite de la première page)

celle-ci", a dit le président Blais. Celui-ci, qui aurait préféré demeurer à l'écart du débat public entourant la faillite des magasins Coop, a cependant estimé nécessaire de faire ces mises au point puisque les anciens employés syndiqués l'ont mis en cause sur la place publique.

Ces derniers ont en effet occupé, mercredi, les entrepôts de la fédération et exigé que le gouvernement québécois exerce des pressions sur le Mouvement Desjardins afin que celui-ci retire particulièrement le mandat de vente des actifs immobiliers de Mont-Joli et du parc industriel de Duberger à Québec.

A l'encontre de cette théorie, le Mouvement Desjardins retient plutôt le fait que le volume ayant diminué, la fonction de grossiste de la fédération s'enfonçait dans un cul-de-sac devant les géants Steinberg, Provigo. Et si son activité de grossiste affichait des profits, cela tenait simplement au transfert de ses coûts aux coopératives locales qui, elles, cependant, devaient exiger un prix supérieur ou se satisfaire de marges de profits inférieures.

La rentabilité de la fonction de grossiste de l'ancienne fédération des magasins Coop est donc jugée artificielle par le Mouvement Desjardins qui ferme ainsi la porte au projet de relance des syndiqués. Ceux-ci attendaient et attendent encore une participation gouvernementale de \$10 millions, et le report de la créance du Mouvement Desjardins à un terme de 20 ans en retour d'un taux d'intérêt de 8 pour 100 pour une somme pouvant atteindre les \$5 millions.

Par ailleurs, le président du SFPQ a confirmé que les 40,000 fonctionnaires et ouvriers seront appelés à

DÉPUTÉS

(Suite de la première page)

se prononcer sur les offres gouvernementales et sur le recours à des moyens de pression autres que la grève au cours d'une série d'assemblées syndicales qui débiteront vers la fin du mois.

Ces moyens de pression ne devraient toutefois pas affecter la population. "Il n'y aura pas de débrayage. Ces moyens de pression ne toucheront pas la population mais

beaucoup plus l'appareil politique. Le gouvernement a un prix politique à payer pour avoir sanctionné la loi 70 et d'autres lois", a affirmé M. Hargidéguy.

Par ailleurs, on a également confirmé que l'on demandera la levée du moratoire sur le versement de l'ajustement salarial de 2.73 pour 100 afin qu'il soit versé sur la paye du 28 octobre.

Changements pour samedi

TÉLÉ SOLEIL et dimanche

Complément au Télé-Soleil

SAMEDI 16 OCTOBRE

12h00 12 Marcus Welby, M.D.
12h30 22 The American Bandstand
13h00 9 (5) (7) 9
9 (1) (12) 13 La Série mondiale '82
18h30 9 Nicaragua
19h00 12 Le

Vagabond 23h30
5 Guilda Live
Gilda Radner (de "Saturday Night Live") est la vedette de cette production 1980 de Warner Bros., qui a été réalisée d'après le spectacle du même nom qui a remporté un immense succès à Broadway. Le père Guido Sorducci (Don Novello) sera également du spectacle.

01h20 5 Best of the Midnight Special

DIMANCHE 17 OCTOBRE

13h30 5 NBC Sports

Special (2h30)
22 Leave It To Beaver
15h30 12 Le Ranch de la Rouge
16h00 9 (5) (7) 9 9
9 (1) (12) 13 Bizarre, bizarre
16h30 9 (5) (7) 9 9
9 (1) (12) 13 La Série mondiale '82

LE SOLEIL SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30 Samedi: 8h00 à 13h00

REDACTION
647-3394 du lundi au vendredi: de 8h à 16h30
647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

PHARM-ESCOMPTE JEAN COUTU

C'est tellement mieux... c'est bien évident!

CEVI SALBA

"une ligne qui enlign"

- Anti CELLULITE à base d'extraits végétaux
- TRES EFFICACE • DE QUALITE SUPERIEURE
- Traitement complet
- Bain • Emulsion de massage • Savon

Notre conseillère sera à Place des Quatre-Bourgeois les 20 et 21 octobre et à Place Fleur de Lys les 22 et 23 octobre.

<p>BRADOSOL Pastilles pour la gorge 1.49 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>LIBERTE NOUVELLE Mini-serviettes Boîte de 30 2.34 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>L'IMAGE Le seul système vraiment complet de coloration et revitalisation permettant d'obtenir une nuance riche et lumineuse, tout en conservant aux cheveux une apparence saine et luxurieuse d'une coloration à l'autre. 5.99</p>	<h1>SUPER PRIX</h1>	
<p>PETER PAN Bas-culotte Modèle 100 1.09 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>WET ONES Serviettes humides 70 feuilles 1.69 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>BIC Briquet jetable .69 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>		
<p>Q-TIPS Coton-tiges Boîte de 400 1.99 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>JOHNSON'S Poudre pour bébé 400 g 2.09 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>VAPORUB "Vicks" onguent 100 ml 2.09 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>VASELINE Lotion pour soins intensifs 400 ml 2.09 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>PLAYTEX "Hand Saver" Gants de caoutchouc .89 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>
<p>FAB Détergent pour la lessive Format 6 litres 3.79 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>KODAK Film couleur C125 - 24 poses 2.69 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>VASELINE Sels de bain 450 g 1.99 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>DUO-BIL de Lalco 60 comprimés 6.99 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	
<p>OLYMPIDES Eau de source naturelle 4 litres .89 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>PLAYTEX Tampons hygiéniques Boîte de 30 3.29 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>AGREE Shampooing 450 ml 2.99 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	<p>AGREE Rince-crème 450 ml 2.89 Avec ce coupon PJC Expiration: 22 octobre Limite: 3 par client</p>	



Le Soleil, René St-Pierre

Parement d'autel fait par Marie de l'Incarnation. L'amour de la sainte fondatrice des Ursulines pour sa communauté et son imagination l'ont fait représenter sainte Anne vêtue du costume des religieuses et enseignant à sa fille, Marie.



Le Soleil, René St-Pierre

Chasuble faite avec les tentures de la reine Anne d'Autriche.

Des chefs-d'oeuvre des 17e et 18e siècles

Exposition de broderies au musée des Ursulines

par Monique DUVAL

Du nouveau au musée des Ursulines: l'ouverture du troisième étage et la création d'une galerie d'art. En effet, la conservatrice, soeur Gabrielle Daigneault, a enfin pu mettre à exécution ce projet qu'elle caressait depuis quelques années c'est-à-dire depuis les travaux d'agrandissement, de restauration et de réaménagement de cet intéressant centre culturel de la rue Donnacona, en plein coeur du Vieux-Québec.

Nous le savions et l'ouverture de cette galerie d'art nous le confirme, la communauté des dames Ursulines est propriétaire d'une grande quantité d'oeuvres d'art: tableaux, orfèvrerie, sculptures, broderies, ébénisterie que l'exiguïté des locaux empêchait de montrer au public. Or, considérant que ce précieux patrimoine est aussi celui des Québécois, soeur Daigneault et sa communauté, qui désiraient depuis longtemps les mettre au grand jour, sont heureuses de pouvoir enfin le faire.

Pour l'inauguration de cette galerie d'art, soeur Daigneault a ouvert les immenses tiroirs des meubles où étaient précieusement et minutieusement conservées, dans des housses de coton évidemment faites par les religieuses, des vêtements sacerdotaux, des parements d'autels, ces merveilles de broderies toutes faites à la main.

Ces chefs-d'oeuvre (le mot n'est pas exagéré) ont été exécutés aux 17e et 18e siècles par des soeurs de la communauté. Avant de faire le tour

des deux salles d'exposition, il est intéressant et même primordial de s'initier à cet art tel qu'il était pratiqué à cette époque, cet art de la broderie dont le 17e siècle, en particulier, a marqué l'âge d'or.

À la cour de France, sous le règne de Louis XIV, la broderie était grandement à l'honneur. Des écoles spécialisées enseignaient cet art et les grandes dames du royaume en faisaient leur passe-temps favori. Anne d'Autriche, mère du roi, avait créé sa propre école de broderie dont l'une des élèves les plus douées se nommait Marie Le Maire. Cette jeune fille entra au couvent des Ursulines et, en 1671, s'embarqua pour la Nouvelle-France pour se joindre à la communauté fondée en 1639 par Marie de l'Incarnation.

Soeur Marie Le Maire des Anges, nom qu'elle adopta une fois entrée en religion, consacra son temps à la pratique de cet art et se chargea de former d'autres ouvrières de l'aiguille. Son enseignement dépassa donc les murs de son couvent et assez vite on recruta des élèves de l'extérieur dont Jeanne Leber, future recluse de Ville-Marie. Ainsi, peut-on affirmer que Québec et la communauté des dames Ursulines sont à la base de la pratique et de l'enseignement de la broderie au Canada.

Trois siècles n'ont en rien nui à la beauté des tissus, à la vivacité des couleurs, à la finesse du travail, à l'impeccabilité des motifs savamment et si parfaitement brodés. Pourtant, elles ont servi ces magnifiques pièces,

ces vêtements sacerdotaux et ces parements d'autels. Elles ont servi, notamment à l'occasion de grandes fêtes mais, après usage, elles étaient soigneusement rangées dans d'immenses tiroirs et bien à l'abri de la poussière, de la lumière, de l'humidité et de toute manipulation.

Quatre périodes

Soeur Daigneault, qui a elle-même fait des études d'histoire de l'art en France, partage en quatre les périodes de la broderie chez nous: la première, à partir de 1639 avec l'arrivée de Marie de l'Incarnation puisque cette dernière, déjà, pratiquait cet art. L'actuelle exposition nous montre un des parements d'autel confectionné par elle. Avec la venue de Marie Le Maire des Anges, en 1671, commence la seconde et plus brillante période qui continuera après sa mort, survenue en 1717, pour se terminer avec la Conquête en 1759.

En 1760, c'est la pente descendante jusque vers les années 1820 et le déclin final en 1880. Heureusement, les religieuses et d'autres maisons, d'ailleurs, ont précieusement conservé plusieurs de ces pièces, véritables richesses artistiques, ethnographiques, patrimoniales.

Les tissus utilisés alors? Soie moirée, lin, toile, velours, camelot et la

laine qui, en général, servait pour marquer les ombres. Ces habiles empiètements de fils d'or, de fils d'argent, formaient des motifs divers, fleurs, feuilles, fruits, arabesques, rosace, oiseaux, nuages tandis que des personnages bibliques constituaient le coeur de ces superbes médaillons, de ces splendides peintures à l'aiguille.

Anne d'Autriche

Quelques mois avant son départ pour la Nouvelle-France, Marie de l'Incarnation était allée rendre visite à Anne d'Autriche qui lui avait alors fait cadeau de tentures de sa chambre à coucher. Ce riche velours rouge et cette fine dentelle blanche devinrent grâce aux mains habiles de soeur Le Maire des Anges, un ensemble de vêtements sacerdotaux: chasuble, aube, dalmatique, étole, manipule.

L'exposition des broderies du musée des Ursulines durera un an et se veut une contribution aux fêtes de 1983, 375e anniversaire de Québec. Les heures d'ouverture sont les mêmes que celles du musée: du mardi au samedi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Dimanche: de 13h30 à 17h et fermé le lundi. Prix d'entrée: \$1 et \$0,50 pour l'âge d'or et les étudiants; \$0,25 pour les moins de 12 ans. Dans le cas de visites de groupes, on est prié de téléphoner à 694-0694.



Le Soleil, René St-Pierre

Détail d'une pièce faite par soeur Marie Le Maire des Anges.



Le Soleil, René St-Pierre

Soeur Gabrielle Daigneault considère comme les plus belles pièces de leur collection de broderies cette chasuble et cette dalmatique blanches de moire antique, entièrement faites à la main.

Des obligations d'épargne qui rapportent doublement...

À la Fiducie du Québec, vous pouvez acheter vos obligations d'épargne du Canada et les déposer directement dans un régime enregistré d'épargne-retraite.

En plus de vous procurer le rendement intéressant de vos obligations, votre REER Obligations d'épargne vous permettra de réaliser d'appréciables économies d'impôt. Il contribuera également à vous assurer une retraite à l'abri des soucis financiers. Enfin, vos obligations conserveront tous les avantages qui leur sont propres: elles demeureront notamment encaissables en tout temps.

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur les possibilités qu'offrent les obligations d'épargne. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

LE REER Obligations d'épargne; pour gagner sur tous les tableaux.

Succursales

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

desjardins

APPARTEMENTS EXCLUSIFS

Uniques en leur genre

VIEUX QUEBEC

RUE D'AUTEUIL

3 spacieux appartements rénovés en copropriété

Finition pierre et brique
Magnifique foyer - Cour intérieure
Hypothèque 15%

JACQUELINE-L. BOUTET Inc.
Courtier en immobilier (418) 522-1525



vous offre du nouveau!

Cours de base et de perfectionnement sur systèmes de traitement de textes AES et IBM.

Le service de personnel ADHOC, avantageusement connu des milieux d'affaires et gouvernementaux de Québec par son aide à la recherche de personnel qualifié, vous offre maintenant un centre de traitement de textes spécialisé où des cours de base et de perfectionnement vous sont dispensés par un personnel des plus compétents dans le domaine.

ADHOC PLUS
220, Grande Allée est.
Québec, QC 524-8319

Les certificats de **DÉPÔT GARANTI** du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt **SUPÉRIEUR**

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

1 2 3 4 %

Intérêts versés annuellement. Période de 3 à 5 ans. Dépôt minimum 500\$. D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Taux sujets à confirmation.

TRUST GENERAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450

NOUVEAU

Renseignez-vous sur nos certificats **depomatc** garantis. Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec.



Sillery n'a plus de bosses!
Tandis que la plupart de nos municipalités réussissent difficilement à combler les trous et les creux des voies de circulation, la ville de Sillery, elle, s'était payé le luxe d'encombrer la rue Holland de cahots. Dès l'ordonnance émise hier après-midi par la cour supérieure, des employés de la voirie municipale faisaient disparaître ces bosses sur lesquelles tant de monde ont charrié et se sont fait charrier. "C'est avec grand plaisir que j'ai accueilli l'ordre de la cour", commentait le maire Charles Blais, en communiquant l'information lui-même, hier. Il déplorait alors les soubresauts et les longues discussions provoqués par cette initiative...

Intensification de la conciliation à la CTCUQ

par Georges ANGERS

Le ministère du Travail intensifiera ses efforts de conciliation au cours des prochains jours dans le dossier des chauffeurs de la CTCUQ afin d'éviter le déclenchement de la grève le samedi 23 octobre.

Le ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, a déclaré hier au SOLEIL au cours d'une conversation téléphonique que le conciliateur au dossier, M. Paul-Emile Thelland, faisait actuellement rapport au directeur du service des relations de travail à son ministère, M. Raymond Désilets, à la suite de quoi l'effort de conciliation sera intensifié.

Cet effort spécial sera déployé à la suite de l'avis de grève reçu jeudi au ministère du Travail et de la conversation qu'ont eue également jeudi le ministre Jean-François Bertrand et son collègue du Travail.

On se souviendra que M. Bertrand avait déclaré récemment que le caucus des députés du Parti québécois de la région de Québec ne tolérerait pas un paralysie du transport en commun à Québec à l'approche de l'hiver et dans le contexte économique actuel. Il a réitéré ces intentions hier au SOLEIL tout en insistant sur l'importance d'épuiser tous les mécanismes et toutes les ressources dont dispose le ministère du Travail pour amener les parties à négocier une entente sans recours à la grève.

Pour M. Bertrand, c'est au cours des prochains jours que se fera le véritable test de la bonne volonté de l'une et l'autre partie.

Quant à l'hypothèse selon laquelle les dirigeants de la CUQ et de

la CTCUQ pourraient avoir intérêt à "refiler le bébé au gouvernement", le ministre s'est refusé à la commenter se contentant de dire qu'advenant une grève dans le transport en commun à Québec "les responsables devront en supporter l'odieuse".

Samedi 23 octobre

De son côté le président du Syndicat des chauffeurs de la CTCUQ, M. Claude Noël, a confirmé hier en conférence de presse que la grève serait déclenchée dès le 23 octobre si aucun règlement n'intervient d'ici là. M. Noël n'a cependant voulu écarter aucune possibilité d'en arriver à une entente d'ici là se disant disposé à re-

tourner à tout moment à la table des négociations.

Deux points majeurs demeurent toujours en litige, a précisé M. Noël: les salaires, certes, mais également le sort des employés victimes de maladies occupationnelles dont un qui a été avisé qu'il n'était plus à l'emploi de la CTCUQ depuis hier.

M. Noël a ainsi mis en doute la "bonne foi" de la direction de la CTCUQ qui affirmait mercredi avoir consenti une priorité d'emploi dans d'autres tâches à la Commission aux chauffeurs victimes de maladie occupationnelle. Actuellement, cinq chauffeurs sont sur la liste de maladie occupationnelle de la CTCUQ, a précisé M. Noël.

Au chapitre salarial, M. Noël a réaffirmé l'objectif de son syndicat de retrouver la parité avec les chauffeurs de la CTCUM. Il a par ailleurs soutenu que les offres dites finales de la CTCUQ étaient ridicules puisqu'elles étaient inférieures à celles qui seront faites aux employés de la ville de Québec par le maire Jean Pelletier dans le cadre de la politique salariale qu'il a annoncée cette semaine et inférieures également aux augmentations consenties aux employés municipaux de l'Ancienne-Lorette par le maire de cette municipalité, M. Marcel Pagenau, qui cumule également la fonction de président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Québec.

sélectronic

POUR L'ACHAT D'UN TELECOULEUR...

GARANTIE 20 ans
jusqu'à
Tous les renseignements relatifs à nos garanties sont disponibles à nos magasins

Le choix parmi près de 30 modèles

à partir de

SONY \$ **389**

Panasonic

HITACHI

QUEBEC	600, Belvédère	683-2525	LEVIS	563, Rte Trans-Canada	837-6525
SAINTE-FOY	2651, Hochelaga	658-4535	ROBERVAL	Carrefour Jeanne	275-5555
CHARLESBOURG	5585, 1re Avenue	626-4841	AMQUI	172, St-Benoît nord	629-2300

AVIS IMPORTANT

APRES LE 30 OCTOBRE

IL SERA TROP TARD

POUR RECLAMER VOTRE ESCOMPTE DE 10%

SUR L'ENTREPOSAGE DE VOTRE FOURRURE CHEZ laliberté

N'attendez pas à la dernière minute. Évitez la foule. Venez au plus tôt. Aidez-nous à vous servir plus rapidement!

S.V.P. NOUS AVISER 48 HEURES A L'AVANCE

COMPOSEZ 525-4841
service de l'entreposage

OFFRE SPECIALE A NOS CLIENTS DE L'ENTREPOSAGE

Toutes les personnes qui viendront chercher leur fourrure en entreposage avant le 1er novembre recevront GRATUITEMENT une série de 42 COUPONS-RABAIS

Ces coupons-rabais totalisent des centaines de dollars d'économie pour toute la famille.

Ces coupons sont échangeables IMMEDIATEMENT

Venez réclamer votre série au plus tôt. Ça vaut la peine!

laliberté

MAIL CENTRE-VILLE, QUEBEC

Les capitaines de grands voiliers reçus à Québec

par Guy DUBE

Une vingtaine de capitaines de grands voiliers-écoles sont attendus dans la ville de Québec, à compter de demain.

La Corporation Québec 1534-1984, organisme qui prépare depuis trois ans les grandes festivités de la mer qui se dérouleront à Québec à l'été 1984, qualifie ce colloque de "première mondiale", dont le but est d'intensifier un dialogue sur tous les aspects entourant la participation des capitaines lors du "retour des grands voiliers".

On sait que la plupart des grands voiliers du monde sillonneront le fleuve Saint-Laurent, à l'été 1984. Cer-

tains de ces cathédrales de la mer ont jusqu'à 425 pieds de longueur, avec quelques 400 membres d'équipage à bord. Il s'agit de voiliers trois et quatre mâts, si haut que certains ne pourront pas s'aventurer sous le vieux pont de Québec.

La présentation de la fête de l'été 1984 et de la Corporation Québec 1534-1984, ainsi que la navigation de Halifax à Québec figureront parmi les thèmes abordés lors du colloque qui prendra fin jeudi le 21 octobre, par une conférence d'information que tiendra le président de la corporation, Me Richard Drouin. M. Drouin tracera alors un bilan des recommandations et des conclusions du colloque.

CENTRE DES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE

M. Roger D. Landry, Le Centre des Dirigeants d'Entreprise vous propose un colloque sur l'Avenir de la libre entreprise au Québec.

Parmi les conférenciers invités, soulignons la présence du président et éditeur de La Presse, M. Roger D. Landry, M. Roger D. Landry, PDG de La Presse vous invite à trouver des moyens pour prouver la viabilité de la libre entreprise par la promotion dynamique des affaires.

Le colloque du CDE se tiendra le 22 octobre à l'Auberge des Gouverneurs, Place Hauteville, Québec. Inscrivez-vous: (514) 526-2874. (ANN.)

L'ASSOCIATION DES FEMMES DE CARRIERE DE LA VILLE DE QUEBEC INC.

Colloque

"LE TEMPS PARTIEL, POUR QUI!"

Le mercredi 20 octobre 1982

Château Frontenac Salon Bellevue

Coût: \$6.00

Renseignements: Dominique Dufour 527-3458

Jacinthe Collin 527-1845 après 18h00 (ANN.)

PERFECTIONNEMENT

Comment établir une politique de la rémunération de la PME

Conférencier: Me Jean Beauvais Associé Senior de l'étude Beauvais, Truchon & Aubut

Me Jean Beauvais le 16 octobre 1982, 19 heures au Petit Amphithéâtre (A-128) Cégep Ste-Foy

Réservations: Alain Lévesque 661-7031 Jean-Marie Bérubé 833-2466

NON!

NE TOURNEZ PAS CETTE PAGE AVANT DE SAVOIR QUE LES NOUVEAUX MODELES HONDA 1983 SONT ARRIVES CHEZ eG auto inc.

155, Kennedy, Lévis 833-2135

Venez admirer les nouveaux modèles

HONDA 1983

à compter du 14 octobre

N.B. Exceptionnellement ouvert, pour l'occasion, les samedi et dimanche 16 et 17 octobre!

SUPER-PROMOTION ACCORD ET PRELUDE 1982 EN INVENTAIRE

(Egalement, prix spéciaux sur modèles 1982 en inventaire)

CLAUDE TREMBLAY Gérant des ventes	GHISLAIN PELLETIER Gérant général
BENOIT TARDIF Gérant des pièces	GEORGES B. BILODEAU Conseiller
RAYMOND VERRET Ass.-gérant service	RAYMOND BÉGIN Conseiller
JEAN LACASSE Conseiller	JEAN-GUY HOUDE Conseiller

C'est le temps des **littres**

PÂTE ET HÛTRES FRITES aux restaurants

Le Maître d'Assiette

PSSST! VOULEZ-VOUS SAVOIR CE QUI SE PRÉPARE CHEZ Les nettoyeurs **Betty Brite**

POUR LE 15^e ANNIVERSAIRE?

EH, BIEN J'VOUS L'DIRAI PAS!!!

... DU MOINS PAS TOUT DE SUITE...

Portrait d'une secrétaire Limiter le gaspillage plutôt que les salaires

LE SECTEUR PUBLIC EN NÉGOCIATION



par Ghislaine RHEAULT

"Les coupures de salaires qu'on veut nous imposer au mois de janvier, j'les prends pas... Je les accepte d'autant moins que dans la fonction publique, on est témoin de gaspillage en ressources humaines, en argent. On dirait que personne ne le voit ce gaspillage. Mais là on va couper nos salaires parce que ça paraît bien devant la population".

Céline Tremblay est secrétaire dans la fonction publique depuis 11 ans. Elle a travaillé durant 10 ans au Journal des débats à l'Assemblée nationale. Elle est de fraîche date devenue secrétaire d'un député in-

dépendant. Son salaire hebdomadaire net s'élève à \$267.

Elle ne paie pas comme ses collègues secrétaires \$7.27 par paye en cotisation syndicale. Car, à titre de secrétaire de député, elle fait partie des quelque 6,000 employés du gouvernement "non syndiqués" au sens du code du travail ou non syndiqués qui occupent des fonctions jugées "confidentielles".

Mais les négociations qui se jouent entre l'Etat et ses employés les concernent tout autant. Une fois les contrats signés, ces employés non syndiqués héritent des conditions de travail et de salaire de leurs collègues. C'est le cas par exemple des employés du Conseil du trésor, du conseil exécutif, du ministère de la Fonction publique et de quelques autres organismes.

La seule différence pour eux, si jamais les fonctionnaires font la grève, c'est qu'ils reçoivent leur plein traitement et qu'ils doivent — si cela est possible — rentrer au bureau.

Quant au travail de secrétaire de député, il ne comporte pas de différence avec les autres secrétaires au gouvernement, sauf dans une plus

grande mobilité dans les horaires parfois, surtout en période de session. Mais en principe, on fait du neuf à cinq, comme les autres employés.

Céline n'accepte pas ces coupures de gaieté de coeur. Elle n'est pas convaincue que le gouvernement ne pouvait pas prévoir les difficultés qui s'en venaient: "Je crois que la situation économique est pénible actuellement. Mais qu'on n'ait pas prévu ce "chaos" il y a trois ans, j'ai de la misère à le croire. On voulait alors gagner nos votes en signant des conventions collectives alléchantes".

"Le premier ministre disait l'autre jour que la sécurité d'emploi, ça se monnaie... Moi j'ai bien envie de dire "mettez-nous sur le chômage pour récupérer de l'argent... comme avec les assistés sociaux, puis reprenez-nous ensuite au lieu de couper nos salaires. S'il veut charrier, on peut bien charrier nous autres aussi", lance-t-elle en boutade.

Elle juge que le gouvernement n'aurait jamais dû verser les augmentations en juillet et à l'automne, si c'était pour les enlever ensuite. "Après les Fêtes, on va être cassés comme des clous... \$150 de moins sur une paye de deux semaines, ça commence à paraître".

"Et puis, ça crée un précédent inacceptable. Regarde bien aller ensuite les entreprises comme Steinberg ou Provigo".

L'usine

Céline Tremblay est entrée au



Le Soleil, Gilles Lafond

Céline Tremblay est secrétaire dans la fonction publique depuis 11 ans. Elle est depuis peu secrétaire d'un député indépendant.

gouvernement en 1971. Elle a alors été classée secrétaire. C'était une chance parce qu'on y entre généralement depuis comme sténo-dactylo.

"Si je me souviens bien, je gagnais alors \$5,700 par année.

"Le Journal des débats, c'est peut-être ce qu'il y a de pire comme travail de secrétaire. Il y a là un taux de roulement de personnel assez impressionnant".

"En période de session pendant les travaux de l'Assemblée ou des

commissions, tu travailles comme une déchainée à retranscrire une cassette par demi-heure de débat. Une cassette ça dure cinq minutes. Ça peut être aussi bien en anglais qu'en français. T'as pas le temps de chercher tellement dans le dictionnaire. Je ne sais pas si tu imagines ce que c'est que de retranscrire les paroles d'un député qui parle aussi mal en anglais qu'en français? Et en travaillant sur écran cathodique en plus".

des débats, ça ressemble à une usine. C'est sûr que le reste du temps, c'est plus tranquille. Mais on n'est plus à l'époque où on pouvait faire entre les sessions, assez de tricots ou d'ouvrages de macramé pour en faire une exposition. Actuellement, on y travaille en collaboration avec la bibliothèque de l'Assemblée à une reconstitution des débats depuis 1905 à partir de documents d'archives. On ne se tourne pas les pouces".

Secrétaire classée en fonction du rang occupé par le patron

Depuis 1971, Céline Tremblay a "traversé" tous les échelons du corps d'emploi de secrétaire. Mais depuis quelques années déjà, elle est "plafonnée". Le classement-moquette

(rug-ranking en anglais) est toujours de rigueur dans la fonction publique. Ce système maintes fois dénoncé et jamais corrigé veut que les employés de bureau soient classés non en fonction de leur tâche et responsabilités, mais en fonction du rang occupé par leur patron. Autrement dit, c'est l'épaisseur du tapis du patron ou — ce qui est plus particulier à la fonction publique — la hauteur des cloisons qui entourent son bureau qui fait foi du classement d'une secrétaire.

Pour améliorer son statut dans la fonction publique, il n'y aurait à peu près qu'une issue: qu'elle devienne secrétaire de ministre, de sous-ministre ou de dirigeant d'organisme. Or, ces postes sont aussi rares que leurs titulaires. Même s'il y a eu une inflation du côté des sous-ministres ces der-

nières années. Or, les offres du gouvernement aux fonctionnaires n'ont laissé entrevoir aucune amélioration du classement-moquette.

Quant à la mobilité réclamée des fonctionnaires, elle a une opinion mitigée là-dessus. "Je ne suis pas complètement contre, mais je pense que ça peut amener des problèmes. C'est bien sûr que je ne voudrais pas être mise en disponibilité pas plus que je ne voudrais qu'on m'envoie travailler ailleurs ne serait-ce qu'à l'autre bout de la ville..."

Et le rendement et la productivité? "Chez les fonctionnaires, ça se mesure la productivité. Nous, on occupe des tâches bien précises. Mais jusqu'à quel point peuvent-ils le faire avec les professionnels qui jouissent de plus de liberté de manoeuvre que les fonctionnaires? Pour eux, l'augmentation du nombre d'heures de travail de 32 et demi à 35, ça changera pas grand-chose. Mais pour nous autres, oui. Moi, l'augmentation du nombre d'heures de 32 à 35 des employés du Journal des débats lors d'une précédente négociation, je ne l'ai jamais digérée..."

SERVICE de CURRICULUM VITAE et d'ORIENTATION de Québec inc.
LINE ET MICHÈLE MATHIEU
conseillères d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Service personnel et confidentiel
- Sur rendez-vous entre 9 h et 17 h

965, chemin Ste-Foy, Québec
683-5708

55 ANS ET PLUS

Chambres pour personnes seules ou couples. Excellente nourriture, 3 salons. Très beau secteur, près de l'église St-François d'Assise et de l'hôpital. \$600 par personne.

Pour informations: 529-0171 — 647-2606

COURS D'ANGLAIS LANGUE SECONDE

ENDROIT: Château Frontenac
DATE DE LA PROCHAINE SESSION: du 8 novembre au 9 décembre 1982, les lundi, mardi et jeudi soirs (45 heures)

PARTICULARITES: Enseignement personnalisé (maximum de 8 étudiants par classe), classe homogène, professeur d'expérience, prix très abordables.

POUR RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION, communiquer avec:

Mlle Danielle Simard
Centre de langues feuille d'érable Ltée
Château Frontenac, Bureau 2261
(418) 692-1957

Permis no 7495041

A LOUER

Bureaux de 250 à 13,000 p.c.a., complexe progressif à Place Laurier.

S'adresser à:
DENIS DE ROSA
651-7085

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique
- Centre de rencontres et de gym-yoga

95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)
522-7155

VENTE ET LOCATION

18' x 20'

Un garage double en largeur est idéal si vous avez 2 autos et si votre entrée est assez large pour en permettre l'installation. Il est disponible en largeurs de 16', 18', 19' et 20', dans toutes les longueurs.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS...

Ouvert tous les jours, ainsi que les jeudis et vendredis soir, et le samedi toute la journée.

Fabrication de garages et lots Synthétique séries vertes, cabanons, agents pour terrains et parcelles de piscine, de canons, pour la construction.

Estimation gratuite, installation et entreposage si désirés, service de location. Cartes Master Card et Visa acceptées.

C.B.I. inc., 21, Montcalm, Lévis — 837-8863

Venez nous rencontrer à notre kiosque de Place Laurier, mail est.

LA GALERIE DU MEUBLE

*Point
d'intérêt \$*

Offrez-vous tout de suite ce qui vous tente et payez en 10 versements sans aucun intérêt!

Cette offre est valable pour un temps limité sur tout achat effectué à compter du 7 octobre 1982.

Contemporain , 18, rue Courcellette Québec 681-0171	Traditionnel , 1299, boul. Charest O. Québec 681-0171	Les Galeries de la Capitale , Québec 681-0171
---	---	--

La Fédération des affaires sociales fustige l'attitude de Lévesque

par Pierre PELCHAT

Le ton a monté à la Fédération des affaires sociales (FAS) qui regroupe plus de 82.000 employés d'hôpitaux dans les négociations avec le gouvernement québécois.

A l'ouverture du conseil fédéral de la FAS, le nouveau président du plus important groupe de syndiqués du secteur public et parapublic, M. Yves Lessard, s'en est pris, hier, avec plus de force au gouvernement Lévesque. Il a invité les délégués au conseil et les travailleurs du secteur public et parapublic à réagir fortement pour contrer les "agressions" gouvernementales.

"Dans les prochains jours, les travailleurs de la fonction publique seront appelés à dire à ce gouvernement, c'est assez l'insulte, c'est assez le mépris" et lui rappelleront qu'en 1972, nous avons fait la grève générale contre le gouvernement Bourassa pour beaucoup moins que ça", a-t-il affirmé.

M. Lessard a fustigé l'attitude du premier ministre René Lévesque quand il affirme qu'il ne tolérera pas de grèves dans les hôpitaux particulièrement. "Nous devons répondre à M. Lévesque, qu'à l'occasion des

grèves antérieures, nous avons démontré que nous savons assumer plus nos responsabilités en matière de services à la population, que n'importe quel gouvernement, même l'actuel gouvernement, aussi péquiste soit-il", a-t-il soutenu.

Si on n'hésite pas à qualifier la grève dans les services publics d'un geste barbare, M. Lessard estime que "les réductions qui menacent l'intégrité physique et mentale des Québécois" sont aussi barbares. Selon le président de la FAS, le gouvernement québécois est "trop lâche" pour admettre que les compressions budgétaires vont amener des réductions réelles de services à la population.

Par ailleurs, il a tenu à dissiper tout doute sur les relations avec les deux autres centrales CEQ et FTQ qui s'étaient dissociées publiquement de l'intention manifestée par le congrès de la FAS de débrayer en novembre.

M. Lessard estime que les prises de position des deux autres centrales sont le résultat d'une "incompréhension du sens des décisions du congrès, de leur part" et que le tout est maintenant rentré dans l'ordre; les trois centrales qui forment le front commun se sont mises d'accord sur une stratégie commune.



M. André TANGUAY



M. Jean P. VEZINA

L'administrateur public définit mal ses fonctions

"Qu'est-ce que tu fais mon noir dans la vie?"

Si on pose cette question — un peu cavalière — à un administrateur qui travaille dans le secteur privé, on risque

de lui dire qu'il est administrateur du Québec.

Il se base sur les évaluations de compétence professionnelle faites auprès de 672 membres de sa corporation (dont 271 du secteur public)

grandes dans le public (96 pour 100 des administrateurs du privé entretiennent un espoir de promotion, contre 37,4 pour 100 du public).

Autre élément empêchant la motivation; 27 pour 100 seulement des administrateurs du public ont un patron immédiat qui possède une formation en administration ou dans un domaine connexe tandis qu'on en retrouve 72,4 pour 100 dans le secteur privé.

Pour pallier à ces maux, il suggère que le gouvernement fasse des efforts pour recruter de petits ensembles au lieu de multiplier les grands systèmes. Qu'on permette aux fonctionnaires mal à l'aise dans la machine du gouvernement d'aller en stage dans le privé et que le gouvernement en défraie les coûts. Qu'il y ait des échanges plus ouverts entre le privé et le public. L'idée qu'on puisse engager des cadres à contrat d'une durée de deux à cinq ans lui sourit. Que le gouvernement privilégie dans l'intérêt du public l'engagement de membres de sa corporation et

permette que les exclusions des corporations s'appliquent sans égard aux conventions collectives.

Sept ou huit administrateurs travaillant dans le secteur public ont été exclus de cette corporation à titre réservé au cours des dernières années... dit-il. Ce qui ne les empêche pas de continuer d'exercer leur profession au service de l'État.

Il voudrait que cesse la "chasse aux fonctionnaires". "On crée une haine pour les fonctionnaires dans certains milieux. Le gouvernement fait croire que ce sont eux les "véreux". Il n'y a pas de différence de compétence entre les administrateurs du privé et du public. Dans le public, c'est le système qui les engloutit."

Commerce extérieur. Il était jusqu'ici secrétaire général associé au Développement économique. Il devient "secrétaire général associé du conseil exécutif du ministre délégué au Commerce extérieur" ...ce qui est bien long sur une carte de visite. En plus clair, cela signifie qu'il a rang de sous-ministre en titre au Commerce extérieur. Mais on ne parle pas de sous-ministre parce qu'il s'agit d'un poste qui relève du conseil exécutif, le ministre Landry étant "délégué" au Commerce extérieur.

M. Luc Malo rejoindra le comité des priorités et "l'état-major de crise" dirigé par M. Thomas Boudreau nommé dernièrement. Il devient donc "secrétaire associé du conseil exécutif (comité des priorités)". Il a donc rang de sous-ministre adjoint, comme c'était le cas aux Affaires sociales où il assumait la responsabilité des programmes de services sociaux.

M. André Delisle remplacera M. Michel Grigon qui a quitté son poste de sous-ministre adjoint aux Finances récemment. Il était sous-ministre adjoint aux Institutions financières et Coopératives avant que ce ministère ne soit rayé de la carte lors du dernier remaniement.



LE MONDE DES FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

d'obtenir une réponse claire, de connaître ses responsabilités, ses objectifs, l'utilité de son travail.

Si on la pose à un administrateur du secteur public, on risquerait plutôt d'obtenir une description de ses fonctions plutôt nébuleuse.

C'est ce que soutient M. André Tanguay, porte-parole de la Corporation professionnelle des administrateurs agréés du Québec.

"Le gars du privé sait ce qu'il a à faire. Pour celui du public, c'est pas tellement clair", dit M. Tanguay qui oeuvre au sein d'une corporation regroupant 1.700 ad-

ministrateurs du Québec.

Ces comparaisons entre le privé et le public "assainissent" ces temps-ci les débats touchant les conditions de travail et à la productivité du secteur public. Les politiciens n'ont pas manqué depuis quelque temps d'attiser le feu sur cette question. M. Tanguay y ajoute la vision de sa corporation.

En plus de soutenir que la perception des tâches est moins claire dans le public, il affirme que le taux de motivation y est moins élevé: les administrateurs estiment leurs chances d'avancement moins

VOUS DÉMÉNAGEZ?
Gratuit: un camion jouet à tout nouveau client.

Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture. Un camion jouet par nouveau client.

ESTIMATION GRATUITE
692-0986

TRANSPORT COUTURE
LTDÉE
48, St-Paul
Québec

FILIALE DU GROUPE GESTION GENIBCO

TRAITEMENT DE TEXTES INSCRIPTION

LE COLLEGE BART, LA PREMIERE INSTITUTION D'ENSEIGNEMENT A DISPENSER DES COURS EN TRAITEMENT DE TEXTES DANS LA REGION DE QUEBEC, RECOMMENCE UNE NOUVELLE SESSION DE COURS DANS CETTE DISCIPLINE D'AVENIR.

COURS DU SOIR: LES LUNDI ET MERCREDI 18:00h à 21:00h (36 hrs)
LES MARDI ET JEUDI 18:00h à 21:00h (36 hrs)
DEBUT: LE 18 OCTOBRE (durée 6 semaines)

COURS DU JOUR: DU LUNDI AU JEUDI 9:00h à 12:00h (36 hrs)
DEBUT: 1er novembre (durée: 3 semaines)

CARACTERISTIQUES: Une étudiante par appareil
Temps de pratique libre disponible et gratuit
Service de Placement en traitement de textes

Inscription dès maintenant

COLLEGE BART
751, COTE D'ABRAHAM
QUEBEC G1R 1A2
522-3906

1+1=3

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE E-1

50% SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN
jusqu'à épuisement des stocks

- Matériel d'ordinateur
- Cadres de métal
- Verres sans reflet
- Tableaux de Claude Picher, Marie Laberge, Paul Brien
- Tapisseries de Gisèle Tronier
- Emaux sur cuivre de Clément Rodrigue
- Sérigraphies de René Richard
- Reproductions de Jean-Paul Lemieux
- Et plusieurs autres...

Le "Chevalier"
Centre d'achat
Place Laurier 651-3183

Une mode, un style!

Jacques Langlois
OPTICIEN d'ordonnances

SAUPOURT: 737, av. Royale 661-0384
HAUTE-VILLE: Hôtel-Dieu de Québec 694-5086
LIMOULOU: 475, 3e Av (face Banque N.) 523-6690

Pour vos appareils électroménagers
VOYEZ JUSTE
pour des pièces et un bon service

Resco

Pièces: 871-2434
Service: 871-4342

Ligne sans frais
1-800-463-3378

LA CERAMIQUE
Le choix d'aujourd'hui pour le décor de demain!

La céramique est le choix par excellence en décoration moderne... c'est le matériau de l'avenir. Ses qualités en font un élément décoratif de premier ordre. choix de couleurs, textures et motifs, durabilité et maniabilité, etc. De plus, elle s'adapte à tous les décors et toutes les surfaces. Choisir la céramique aujourd'hui, c'est penser au confort présent, en provision de l'avenir.

VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX DE MODELES IMPORTES

CERAMIQUE DECOR
4220, 3e Avenue ouest 627-0122
IMPORTATEUR-DISTRIBUTEUR

LA SOLUTION
en matière d'économie d'énergie

UN POELE A COMBUSTION LENTE

Economisez l'énergie et... vos dollars en venant rencontrer nos spécialistes.

Estimation gratuite

Dépositaire:
CAMPAGNAR - LAKEWOOD - TRIUMPH - MORSO - WATER FORD - ELMIRA - FUEGO - ROBI - SELKIRK - VEN-MAR - SECURITE - OLETTE - SUPRA

Heures d'ouverture:
lun., mar., mer.: 8h à 17h30
jeu., vend.: 8h à 21h
sam.: 8h à 17h

les foyers Inc. Joli Feu
219, rue Principale, Saint-Romuald 839-0349

BOIS de chauffage en vente

Une oasis paisible
pour une retraite dorée...
Pour couples ou célibataire

Cette nouvelle conception de logement prend la forme d'une auberge accueillante, où la vie s'écoulera agréablement dans un environnement douillet et fonctionnel.

Les personnes âgées, couples ou célibataires, s'y plairont particulièrement, en raison de la multiplicité des services et de la sécurité maximale des lieux. Le coût du logement inclut les diners et soupers. Choix de nombreux appartements tout-confort.

Occupation 1er déc. 82

Pour renseignements et visites:
522-1225 - 658-6550
Auberge Logidor Ste-Foy
chemin Ste-Foy, angle rue Alain

Equipe de sauveteurs unique à Sillery

par Michel TRUCHON

La ville de Sillery peut dorénavant compter sur les services d'une équipe de sauveteurs unique dans la région.

Une quarantaine de policiers-pompiers, d'employés des travaux publics et de volontaires viennent en effet de terminer un cours qui les rend en mesure de répondre à l'importe quelle situation d'urgence. De plus, un nouveau camion destiné à transporter l'équipement a été mis à leur disposition.

C'était la première fois que les techniques d'urgence étaient enseignées simultanément aux policiers et aux employés de la voirie. Dans d'autres villes où ces services s'entraînent séparément, des conflits naissent quand vient le temps d'agir et d'utiliser l'équipement.

Selon M. Joël Chéruef, moniteur du Bureau de la protection civile du Québec, le nouveau concept d'équipe mixte procure une motivation que l'on ne retrouve à nulle part ailleurs.

"Il n'y a plus de frontières, les barrières tombent. Les gens s'intègrent très bien dans une équipe de sauvetage..." dit-il.

M. Chéruef explique que chacun connaît très bien l'équipement qu'il est appelé à utiliser quotidiennement et qu'il est en mesure de faire profiter les autres de son expérience.

Selon ce spécialiste des mesures d'urgence, l'équipe de sauvetage de Sillery est une force de frappe qui sera en mesure de façon continue de répondre à toutes les urgences.

Cette force de frappe est constituée de cinq équipes de sept hommes. Joël Chéruef y voit un net avantage car selon son expérience, quand vient le temps de mettre ces équipes sur un pied d'alerte, il est généralement impossible d'en rejoindre plus de 80 pour 100. "De cette façon, Sillery sera toujours en mesure d'avoir trois équipes disponibles..."

Volontariat en baisse

Sillery avait une équipe de sauveteurs, tous des volontaires, une équipe qui s'est désintégré avec le temps.

"Le volontariat, plus ça va, plus ça disparaît," fait remarquer l'instructeur du Bureau de la protection civile. D'où l'avantage de pouvoir compter sur une majorité d'employés municipaux dans l'équipe d'urgence.

Les cours de base de sauvetage dispensés aux employés et volontaires de Sillery ont été d'une durée de 16 heures réparties sur quatre soirs de théorie et de pratique. Les sauveteurs ont tout l'hiver pour se familiariser avec leur équipement et revoir leurs méthodes. Un exercice d'envergure est prévu pour le printemps.

La formation des sauveteurs de Sillery était sous la responsabilité de l'agent Marcel Thomassin et de M. Jean-Paul Ferland, agent de liaison au Bureau de la protection civile.



Une quarantaine de policiers, d'employés des travaux publics et de volontaires constituent maintenant la nouvelle force de frappe d'urgence de la ville de Sillery. Ils viennent de terminer 16 heures de cours de base de sauvetage.

Jean Trépanier
opticien d'ordonnances

place XXXXX
des quatre-bourgeois

999, de Bourgogne, Ste-Foy, Qué. 659-5075

VENTE DE JOUETS

LEGO et **playmobil**

20% DE RABAIS

jusqu'au 23 octobre inclusivement

Costumes exclusifs d'HALLOWEEN en TISSU, pour enfants.

Egalement, accessoires de maquillage, crayons et brillants, etc.

BOUTIQUE DU JOUET EDUCATIF
1302, rue Maguire
Sillery, tél.: 681-5043

POMMES DE TERRE VENTE À L'ENTREPOT

Apportez vos contenants (sacs, poches) et venez voir empocher vos pommes de terre.

PRIX: \$2.50/50 lb, \$0.11/kg

QUAND: Les 16, 17, 23, 24 octobre 1982

OÙ: 1423, Royale, St-Pierre Ile d'Orléans.

TEL.: 828-9200

FLORIDE
Maison neuve

29 950\$ TERRAIN INCLUS

Pour en savoir davantage sur cette offre incroyable, venez nous rencontrer lors de nos deux soirées d'informations.

ENDROIT: Motel Universel
2300, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy

Date: Jeudi 21 octobre 1982 à 19h00
Vendredi 22 octobre 1982 à 19h00

Jacques Chalifour, courtier 651-5534

AYEZ L'ALLURE!

Bernard Denaut
pour hommes

Conseiller en mode masculine
Place Ste-Foy, tél.: 659-3416

COURS INTENSIFS D'ANGLAIS

C.R. JEAN-TALON
SERVICE DE L'EDUCATION DES ADULTES
Charlesbourg

Cours de conversation offerts pour les niveaux:

DÉBUTANTS - INTERMÉDIAIRES - AVANCÉS

DEBUT: Lundi 25 octobre '82
FIN: Vend. 3 décembre '82
DURÉE: 6 semaines/90 heures
HORAIRE: de 9h à 12h, du lundi au vendredi incl
COUT: \$90

Les cours se donneront

MAISON DES ADULTES
8100, Trait-Carré ouest, Charlesbourg

INSCRIPTION:
18-19-20 octobre '82
entre 15h et 22:30h

INFORMATION: 626-2646

Responsable: Gisèle Benoit

SEREZ-VOUS PRET POUR 1983?

VENTE STRATEGIQUE VOUS APPRENDREZ COMMENT...

- conclure vos ventes
- répondre aux objections
- planifier vos entrevues
- développer votre clientèle
- personnaliser vos présentations
- trier les plantes
- gérer votre temps
- structurer votre territoire
- vendre votre personnalité
- vous motiver à vendre

QUEBEC: 4, 5 novembre, 9, 10 décembre

GERANCE DE VENTE VOUS APPRENDREZ COMMENT...

- recruter des vendeurs à succès
- les entraîner et les former
- les motiver et les stimuler
- évaluer leurs performances
- structurer des territoires
- organiser des concours de vente
- rémunérer vos vendeurs
- organiser des réunions
- stimuler
- établir des stratégies de vente
- choisir votre style de gestion
- administrer votre temps

QUEBEC: 15, 16, 17 novembre

INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT: (418) 626-7498

Roger St-Hilaire
Endroit: Loews Le Concorde
1225, Place Moncalm, Québec

Permis du ministère de l'Éducation: 669405

Près de la Colline parlementaire, au cœur des plaisirs de la Ville de Québec,

LE CONDOMINIUM St-Amable

Financement si désiré, 13,5% - 3 ans
1155, Turnbull, suite 401, Québec

Renseignements:
418-525-4961

le St-Amable
Occupation immédiate

— Membre du groupe La Laurentienne

STORES

35% DE RABAIS

DECOR
ECONO INC.
651-0478

papier peint
couvre-lit - tenture
tapis
prêt-à-parqueterie

Epicierie du Coin Est.

SPECIALITES
CHINOISES
et
ORIENTALES

1304, Ozanam
Limoilou,
Québec
fermé le lundi
523-7903

les «Durs-à-cuir»

et pourtant, si confortables,
si moelleux et si fonctionnels.

DES MEUBLES À VOTRE MESURE.

fautueil noir 2 places 1 295 \$

causeuse beige 1 295 \$

divan beige 1 695 \$

universdécor

INTERSECTION HAMEL ET HENRI IV
QUÉBEC. (418) 872-2321

Robert Giroux candidat à la mairie de Sillery

par André ROY

Proposant à ses concitoyens de Sillery d'élire "enfin un maire fiable", Me Robert Giroux s'est présenté hier à la presse locale avec "des rapports indiquant que la victoire est quasi assurée". Ayant siégé pendant les quatre dernières années comme indépendant au conseil municipal de Sillery, M. Giroux estime que le maire sortant, M. Charles Blais, a fait perdre le temps et l'argent des

contribuables pendant huit ans. Contrairement aux propos tenus par le maire sortant, M. Giroux estime "qu'il y a des choses à faire à Sillery", mais que M. Blais a toujours été incapable de voir quoi et comment, qu'il a abandonné sa ville à tout un chacun, et notamment aux désirs de la CUQ, dont M. Blais est administrateur. Me Giroux, qui appuie et est appuyé par une équipe de cinq candidats indépendants à l'é-

chevinage, veut remettre Sillery à ses citoyens. D'abord stopper "les envahisseurs": la Commission nationale d'aménagement, à qui le maire Blais aurait remis le soin d'appliquer le plan d'urbanisme de la municipalité. Reprendre le pouvoir d'aménager ses rues, abandonné à la CUQ. Rapatrier les sommes trop élevées payées à la CUQ (20 pour 100 des taxes de Sillery iraient à la CUQ actuellement). M. Giroux, jugeant les

dépenses publiques trop élevées, entend, s'il est élu maire, le 7 novembre, exercer un contrôle budgétaire serré; utiliser les ressources humaines et matérielles de la ville au maximum... avant de donner des contrats à des gens de l'extérieur; définir une politique de loisirs cohérente qui réponde aux désirs et aux moyens des citoyens. Enfin, soulignant que l'information aux citoyens est quasi inexistante, M. Giroux veut

rétablir le réseau d'échanges entre l'hôtel de ville et les contribuables. Les cinq candidats dont il appuie la venue au conseil municipal sont MM. Marcel Bergeron, pour le quartier Sainte-Marie (no 6), Pierre Boudreau, pour Saint-Denis (no 1), Mme Denise C. Denis, dans Saint-Patrice (no 2), M. André Laperrrière, pour le quartier Saint-Georges (no 4), et Mme Louise D. Talbot, dans le quartier no 5. Tous disent avoir en commun le désir de représenter non pas un parti ou une idée, mais les aspirations de leur quartier, celles de leurs concitoyens.



Le Soleil, Gilles Lafond
Me Robert Giroux, conseiller sortant et candidat à la mairie de Sillery.

Gagné (quartier no 2) et Mme Odette Gagnon (quartier no 6), M. Dorval a dit qu'il espérait compter bientôt dans son équipe "d'autres personnes soucieuses de représenter d'abord leur quartier, et non pas surtout une idée, un parti". Conseiller à Val-Bélair depuis le 24 mai 1981, Jean Dorval, un enseignant, entend faire la lutte au maire sortant, M. Yvan Dubé, comme indépendant. Les priorités inscrites à son programme: récupérer les \$36,000 payés en trop par la ville après le déficit et la disparition du Bureau d'assainissement des eaux du Québec métropolitain (BAEQM). Réaliser un projet de parc communautaire derrière l'école Marie-Reine-des-Anges. Et surtout, à l'instar

des deux aspirants-conseillers qui appuient sa candidature: faire en sorte, par des projets comme celui du parc et d'autres tout aussi peu coûteux, d'impliquer de plus en plus les citoyens de Val-Bélair dans la vie de leur milieu. M. Dorval a expliqué qu'à la suite du déficit encouru par le BAEQM, les municipalités membres de la CUQ avaient décidé de diviser la facture comme suit: le tiers payé par la population, les deux tiers selon l'évaluation fiscale de la municipalité. Or, en révisant l'article 323 de la loi de la CUQ, la ville de Charlesbourg se serait aperçu qu'elle avait payé \$213,000 de trop sur le \$4 millions de déficit. Val-Bélair aurait aussi payé en trop une somme

d'environ \$36,000. Mais contrairement à Charlesbourg, qui a contesté et remporté son point, le représentant de Val-Bélair n'aurait jamais réclamé le dû de sa ville auprès de la CUQ. M. Dorval entend bien récupérer cette somme d'argent s'il était élu maire.

A noter
C'est M. Jean-Louis Lessard — et non Brasseur — fonctionnaire au ministère de la Justice, qui est candidat de l'équipe du maire sortant Yvan Dubé, aux élections du 7 novembre. Cinq autres nouveaux venus brigueront les suffrages aux divers postes de conseillers sous la bannière de "L'Équipe" du maire sortant.

Ah, si vous étiez au Club Med... en ce moment!

Vous auriez plus de tout...

Au Club Med, c'est toujours l'abondance: des plages à pleine mer, des sports tous niveaux, des repas copieux avec vin, des spectacles tous les soirs, plein de beau monde de partout... Plus de tout... tout compris!

en plus d'épargner jusqu'à \$708 par couple.

Partez au Club Med avant le 12 décembre 1982 et vous épargnez jusqu'à \$708 par couple. Si vous partez seul, vous épargnez quand même la moitié. Demandez tous les détails à votre agent de voyages, aujourd'hui.

Partez à:	Pour:	Épargnez:
La Caravelle, Guadeloupe	\$2290 pour 2	\$708
Les Boucaniers, Martinique	\$2330 pour 2	\$668
Paradise Island, Bahamas	\$2020 pour 2	\$570

Vous pouvez aussi réaliser d'importantes économies sur la portion terrestre d'un forfait Club Med.

Club Med la belle vie!

Les prix indiqués pour La Caravelle et Les Boucaniers sont en vigueur, sur tous les départs de Montréal, jusqu'au 12 décembre 1982, exception faite du 21 novembre 1982. Pour Paradise Island, jusqu'au 11 décembre 1982, sauf le 20 novembre 1982. Les prix s'appliquent à un séjour d'une semaine pour deux adultes et n'incluent pas les boutiques, le bar et certaines excursions optionnelles. L'épargne est basée sur la différence de prix par rapport aux taux de haute saison.

A Val-Bélair
C'est sensiblement avec la même approche

Les machinistes d'Air Canada refusent toutes concessions

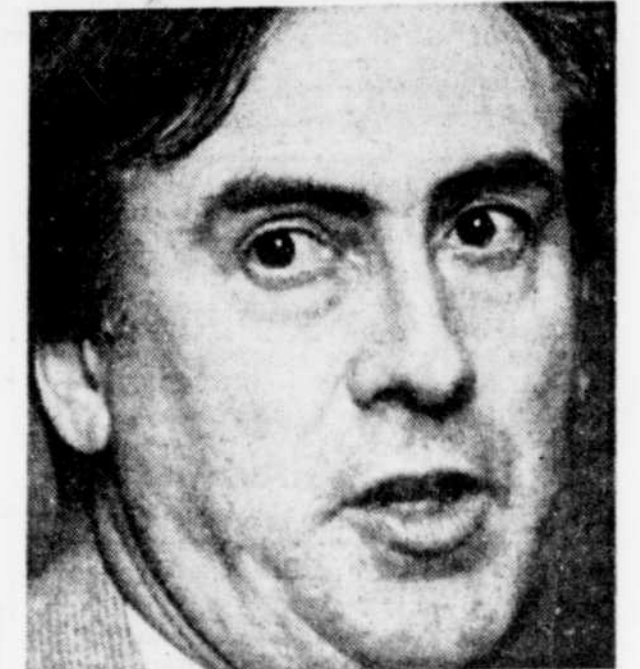
par André ROY
Sans mentionner des moyens de pression hors de l'ordinaire, le président de la loge de district 148 de l'Association internationale des machinistes a affirmé hier que les 8,600 travailleurs qu'il représente à travers tout le pays n'accepteront jamais les programmes de mises à pied et de mises à la retraite sur une base volontaire soumis par Air Canada à ses employés. Selon M. Réal Vaillancourt, le mot d'ordre lancé au congrès national du syndicat, qui se terminait hier soir à Québec, est clair: aucune concession ne sera consentie par les syndiqués sur ces programmes. Tout au moins tant que Air Canada n'aura pas soumis ses cadres aux mêmes "offres". Le syndicat des machinistes d'Air Canada, qui comprend aussi bien

les employés aux services à la clientèle que les magasiniers, les machinistes et tout autre travailleur "au sol", de Terre-Neuve à Vancouver, entend se défendre en alertant l'opinion publique sur les visées "discriminatoires" de la compagnie. Ses dirigeants parlent aussi d'un "lobbying" soutenu à exercer par les syndiqués auprès des députés et ministres fédéraux de son patelin sur cette question. Pourquoi pas les cadres? Air Canada a déjà annoncé la mise à pied de 585 de ces syndiqués (dont 325 dans la région de Montréal et 2 à Québec) pour le début de l'année 1983. Elle aurait offert aux machinistes un programme de mise à pied ou à la retraite "étalé" sur 26 semaines (à raison d'une semaine par année de service).

En contrepartie, la compagnie demande au syndicat de se rendre à ses exigences sur la question du travail partagé, de même qu'à abandonner ses prétentions aux ristournes consenties par la compagnie sur le programme d'assurance-santé négocié dans la convention collective (\$10 par mois pour un employé marié, \$4 pour un célibataire). Criant à la discrimination, les machinistes n'entendent céder aucun acquis pour la réalisation de ce programme, qui ne coûterait que \$3 millions à Air Canada si elle devait l'assumer à elle seule. "De l'autre côté, quand il est question de mettre à pied certains de ses cadres, la compagnie leur offre un programme, sans demander de concession en retour, qui lui coûte \$25 mil-

lions à gérer! Les membres se sentent insultés par une telle attitude", a exposé M. Vaillancourt. Spécifiant que l'exécutif n'encourageait aucune entorse à la légalité dans les moyens de pression à prévoir face à la situation, le pré-

sident Vaillancourt a dit ne pas pouvoir, cependant, contrôler le degré de frustration de ses membres, se bornant à dire que dans un tel contexte, "c'est à prévoir qu'un gars ait du mal à faire un bon travail".



Le Soleil, André Pichette
M. Réal Vaillancourt, président de la loge de district 148 de l'Association internationale des machinistes.

Collège du Tourisme
2600, boul. Laurier, suite 220
Ste-Foy G1V 4K6

COURS D'INITIATION A L'AGENCE DE VOYAGES
(cours intensif de 30 heures)

Session lun. et merc. (soirs) 15 nov. au 15 dec.
Session samedi (jours) 23 oct. au 20 nov. Réservation tot. places limitées.

Renseignements et inscription: lundi au vendredi, 9h30 à 16h30
Formes du ministère de l'Éducation 659-7058

BEAUCOUP PLUS QU'UN RABAIS
1 journée seulement
16 octobre jusqu'à 17h

TOILETTE DE MARQUE CRANE
Isolée, de couleur blanche

RABAIS '35

Notre prix courant: \$104.99

69.98

RABAIS '40

Modèle blanc antique \$89.98
Rég. \$129.99 pour (Siège en sus)

Nos mentions de prix courant se rapportent exclusivement au magasin Touchatou.

TOUCHATOU

VILLE VANIER 445, boul. Pierre-Bertrand 687-2960
CHARLESBOURG 1200, 80e Rue est 628-0450
SAINT-ROMUALD 2, rue du Progrès 839-0621

BOIS / MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.
EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

rotac électronique inc.
2873, chemin Ste-Foy Ste-Foy 653-7768

celui que les experts achètent

KEFM CODA II 340,00\$ LA PAIRE

jeûner!

Le jeûne est un repos: des vacances physiologiques.

Clinique de jeûne **renouveau santé**

1241, rte Trans-Canada, Lauzon, Qué. G6V 7M5
833-4248 837-6702

LA CRISE FRAPPE DUREMENT LES QUÉBÉCOIS

435 000 personnes en chômage
575 000 personnes vivent de l'aide sociale
100 000 jeunes de plus en quête d'emploi chaque année.
 En un an, la richesse collective des Québécois a diminué de **6,3%**.

La crise frappe aussi les institutions publiques

Les revenus de l'État diminuent
 ses dépenses augmentent:

- aide sociale pour les plus mal pris
- aide aux étudiants
- aide aux entreprises pour préserver l'emploi.

En sept mois, 600 familles de Québec ont perdu leur maison

par Hélène BARIL

Incapables d'en acquitter les mensualités, quelque 600 ménages ont perdu leur maison dans la grande région de Québec depuis le mois d'octobre 1981, comparativement à 170 pour la même période de temps l'année précédente.

Ces données éfarantes proviennent d'une compilation réalisée par Me Gérard Grenier, protonotaire spécial pour le district de Québec, à qui sont acheminées toutes les requêtes en reprise de propriétés pour défaut de paiement, de toutes les institutions financières.

Selon Me Grenier, il s'agit essentiellement de maisons unifamiliales. Le propriétaire d'un immeuble à logement ou d'une ferme incapable d'acquitter ses mensualités étant le plus souvent acculé à la faillite, les procédures ne sont pas les mêmes et les dossiers ne lui passent pas entre les mains. Les données de Me Grenier n'incluent donc pas ces cas.

Si on tient compte en plus des reprises de propriétés qui se font sans passer par la cour, sur une simple signature du propriétaire et du créancier devant un notaire, les propriétaires en difficulté sont encore plus nombreux que la compilation de Me Grenier le laisse paraître.

Pour le district de Québec, qui inclut les circonscriptions de Lotbinière, Lévis, Portneuf et la région de Québec jusqu'aux limites de Charlevoix, Me Grenier rend les décisions par lesquelles le créancier hypothécaire devient propriétaire de la maison en cas de défaut de paiement.

En fonction depuis cinq ans, Me Grenier a colligé toutes les requêtes qui lui ont été soumises depuis cette date et les reprises de propriétés, appelées datations en paiement dans le vocabulaire judiciaire, ont commencé à augmenter substantiellement à compter d'octobre 1981.

Cette date coïncide précisément avec les premiers effets sur le coût de la vie de la hausse des taux d'intérêt amorcée au début de 1981. Plusieurs propriétaires de maisons se sont alors retrouvés avec des mensualités deux fois plus élevées et les fermetures d'usines et de commerces qui ont suivi la flambée des taux d'intérêt ont donné, dans beaucoup de cas, le coup de grâce.

La procédure

Comme Me Grenier l'a expliqué au SOLEIL, la procédure de reprise de propriétés est des plus simples. Après un retard

de paiement, variant en fonction de la tolérance de l'institution prêteuse, un avis de 60 jours, le prévenant que des procédures seront prises si les sommes dues ne sont pas remboursées.

Si le client est dans l'impossibilité de remplir ses obligations, et qu'aucune entente ne peut être conclue avec l'institution, la requête en datation de paiement est acheminée au bureau du protonotaire, qui fixe la date de l'audience.

Le jour venu — le tout se fait avec célérité, l'audience étant généralement tenue une semaine après réception de la requête — le protonotaire entend les parties, mais habituellement, seul le représentant de l'institution financière se présente.

«Des propriétaires, je n'en vois pas beaucoup», souligne Me Grenier, et c'est normal, car il n'y a pas grand-chose à expliquer. Le représentant de l'institution financière n'a que deux documents à produire devant le protonotaire, soit le contrat hypothécaire et la copie de l'avis envoyé au client...

(Le Soleil, 22 mai 1982)

CAE restrains pay increases

CAE Electronics Ltd. of Montreal has joined the growing list of Canadian companies chopping back salary increases for employees.

More than 1,100 salaried workers at the St. Laurent electronics plant have been informed they will have to accept wage increases this year ranging from zero to 9 per cent, according to Fred Fraser, vice-president for corporate relations at parent company CAE Industries Ltd. in Toronto.

Fraser said only employees earning less than \$16,000 a year will receive up to 9 per cent for the 12 months that began Oct. 1. Employees already earning more than \$34,000 a year will get no increases, he said.

No layoffs are expected at CAE in Montreal, where the company produces high-technology flight simulators for commercial and military use. CAE has laid off 400 to 500 employees of its 4,000 total elsewhere in Canada.

Hardest hit by the recession have been CAE plants that supply forest-products, auto and construction industries, Fraser said.

(The Gazette, October 14, 1982)

Deux semaines sans salaire pour 141 cadres d'Alcan

Cent quarante et un cadres supérieurs d'Alcan, tant au siège social à Montréal qu'ailleurs dans le monde, travailleront sans aucun salaire pendant deux semaines au cours du dernier semestre.

Cette mesure d'austérité, qui s'adresse à tous les administrateurs principaux d'Alcan, y compris le président David Culver, équivaut à une réduction de salaire de 7,6 pour cent pour la période de juillet à décembre...

(La Presse, 19 juin 1982)

La Banque Nationale gèle les salaires de son personnel

La Banque Nationale du Canada a décidé de geler les salaires de ses 13.150 employés pendant une année à compter du 1er juillet 1982 et de réduire, de façon permanente, de 5 pour cent le salaire de ses cadres exécutifs et de 2,5 pour cent celui de son personnel cadre. D'autre part la banque reportée à juillet 1983 la révision des salaires normalement prévue au 1er janvier de l'année.

MICHEL ROESLER

Les économies ainsi réalisées, sur une base de 12 mois, sont de \$13 millions.

Ces nouvelles dispositions, précise un communiqué émis par la BNC, «modifient les mesures temporaires de réduction de 10 pour cent du salaire des 392 cadres dirigeants annoncées en février 1982, et touchent maintenant environ 4.100 cadres.»

Elles sont, a déclaré à LA PRESSE le premier vice-président de la BNC, Roland Robichaud, directement reliées à la situation économique.

«On ne peut plus, dit-il, à cause de la conjoncture, espérer une augmentation de volume permettant une rentabilité normale. Il faut donc intervenir sur nos coûts et dans une entreprise de service, comme une banque, les coûts principaux sont les salaires (55 pour cent des dépenses d'exploitation). C'est donc à ce niveau qu'il a fallu agir.»

En fait la BNC parvient à faire une économie supérieure à \$13 millions, précise Roland Robichaud, parce que chaque trois pour cent d'augmentation des salaires coûte \$3,5 millions à la banque.

Les seules augmentations statutaires ajoutées aux autres auraient fait un grand total de \$25 millions.

Opération austérité

Cette opération austérité se révèle donc particulièrement avantageuse pour cette banque qui a enregistré un déficit de \$28

millions au premier trimestre et de \$8 millions au deuxième trimestre. (Rappels que l'année financière des banques commence le 1er novembre.)

La direction de la BNC a toutefois annoncé qu'elle présenterait un bilan de rentabilité pour le trimestre en cours.

Dans le détail, les mesures qui affectent le personnel sont les suivantes:

Pour le personnel non cadre (9.000 personnes), il n'y a aucune modification de salaire prévue pour les employés manuels et les auxiliaires qui travaillent au siège social de même que dans l'ensemble du réseau. Aucun changement non plus de prévu à l'ensemble des avantages sociaux. La politique générale de promotion ne change pas sauf qu'il y aura un resserrement des barèmes en ce qui concerne la promotion des cadres.

Plus longue semaine de travail

A ces mesures salariales s'en ajoutent d'autres visant à améliorer la productivité. C'est ainsi que la semaine de travail passe de 35 à 37,30 heures dans tous les services du siège social et dans les divisions de la banque, comme cela se fait dans les succursales.

Quatre pour cent du personnel est syndiqué et relève des deux centrales C.S.N. et F.T.Q.

Roland Robichaud a déclaré que la direction va rencontrer leurs représentants pour savoir comment appliquer ces mesures avec eux et éventuellement rouvrir les conventions collectives si les syndicats donnent leur accord.

(La Presse, 11 juin 1982)

Syndiqués des secteurs publics et parapublics

Le temps passe...

Dès le printemps dernier, le gouvernement a constaté qu'il serait injuste pour l'ensemble des Québécois de verser de grosses augmentations aux employés de l'État.

Pourtant, le gouvernement souhaitait protéger le pouvoir d'achat de ses plus bas salariés.

Il y a 6 mois, en avril dernier, le gouvernement a proposé aux syndicats des augmentations (pour juillet et décembre) qui protégeaient les bas salariés de la Fonction publique, de l'Éducation et des Affaires sociales.

Les syndicats ont refusé. Pourtant, le gouvernement a laissé sa proposition sur la table pendant tout l'été.

L'occasion de protéger totalement les petits salariés a été manquée alors que ce sont eux qui sont frappés le plus durement par la crise.

Le temps passe... Chaque jour qui passe rend cette protection des petits salariés moins complète.

Chaque jour qui passe nous rapproche du moment où le gouvernement n'aura plus le choix: il devra récupérer sur une courte période une bonne partie des augmentations qui auront été versées depuis juillet dernier.

Il est encore possible de donner aux bas salariés une protection particulière. Plus les syndicats attendent avant de conclure une entente, moins cette protection sera importante.

Le temps presse, réglons maintenant!

Gouvernement du Québec

	Salaire au 30 juin 82	% d'augmentation au 31 décembre 82	Augmentation en \$
Bas salarié	13 150 \$	11,69	1 537 \$
Salaire moyen	21 916	5,79	1 269
Haut salarié	37 088	1,75	649
Haut salarié	37 089	0	0

Chômage: un sommet depuis la crise de 29

400,000 sans-emplois (13%) au Québec

par Michel Vastel

OTTAWA — Le chômage au Canada a atteint un sommet jamais vu depuis la crise des années 30. En avril, selon Statistique Canada, il y avait 1.233.000 chômeurs, soit 40% de plus qu'à pareille date l'an dernier. Il y en avait 400.000 au Québec seulement, soit 32,4% de tous les sans-emploi au Canada.

Les statistiques publiées hier révèlent l'ampleur de la récession qui frappe le Canada depuis maintenant neuf mois:

■ le taux de chômage, de 9,6% en avril, n'a jamais été atteint depuis que Statistique Canada existe, au Québec, le taux désaffecté de chômage passe à 13%, c'est le 23e mois consécutif de hausse.

■ le nombre des emplois a diminué de 75.000 au Canada depuis le mois dernier, surtout dans l'industrie manufacturière;

plus du tiers des emplois perdus viennent du Québec;

■ il y avait aussi 754.000 Canadiens le mois dernier qui avaient renoncé à chercher un emploi, ce qui porte en fait à près de deux millions le nombre officiel de chômeurs;

■ au total, pour chaque emploi disponible au Canada, il y a 357 chômeurs.

A Ottawa, le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, s'est joint cette fois aux conservateurs pour réclamer, lui aussi, la démission du gouvernement. L'opposition — et des groupes d'hommes d'affaires comme l'Association des manufacturiers canadiens — reprochent au gouvernement son impuissance devant la gravité de la crise.

Mais le ministre des Finances, M. Allan MacEwen, a plutôt profité de l'occasion pour se lancer dans une violente attaque contre la politique monétaire américaine: «la clef d'un rétablissement de l'économie,

aux États-Unis comme dans tout autre pays industrialisé, c'est un changement de la politique monétaire actuellement suivie par les États-Unis», a-t-il lancé.

Particulièrement critique pour la Federal Reserve, M. MacEwen a dit ne pas comprendre qu'avec un taux de chômage de 9,4% aux États-Unis, plus de 10 millions de chômeurs, on poursuive encore une telle politique.

Quelques heures avant de s'envoler pour Paris où il participe, lundi, à une réunion de l'OCDE, le ministre des Finances a clairement laissé entendre que son gouvernement et ceux des autres pays industrialisés pointeront du doigt la politique monétaire américaine. Même s'il y a deux mois, le Fonds Monétaire International rendait le déficit record de l'Administration américaine responsable des taux d'intérêt élevés, le mi-

nistre canadien des Finances s'est gardé d'en parler hier.

Se défendant de ne vouloir rien entreprendre, M. MacEwen a cité l'exemple de la France, qui a tenté de stimuler son économie, mais a dû retirer rapidement et pousser ses taux d'intérêt à plus de 20% pour faire face aux pressions sur le franc français.

«Ce serait une erreur de croire, a prétendu le ministre des Finances, qu'un pays puisse par lui-même s'en sortir sans qu'au préalable il y ait une relance aux États-Unis». Et, souhaitant un «adoucissement de la politique monétaire américaine», M. MacEwen a espéré que les États-Unis «donnent une chance aux autres pays».

Mais l'opposition n'accepte pas du tout cette excuse. Hier, les conservateurs ont présenté une motion de blâme du gouvernement, demandant le retrait des deux derniers budgets et du Programme énergétique natio-

nal et la démission de MM. Allan MacEwen et Marc Lalonde.

L'enquête d'avril de Statistique Canada sur l'emploi a fourni tout un arsenal à l'opposition, qui ne s'est pas privée pour y puiser ses arguments. Les pertes d'emplois le mois dernier ont surtout été concentrées au Québec, en Colombie-Britannique (25.000), en Alberta (13.000) et à Terre-Neuve (7.000). Mais en chiffres non désaffectés, ce sont 268.000 emplois que le Canada a perdus depuis un an. Il y a notamment un quart de million de travailleurs mis à pied, pour quelques mois au moins, en particulier dans le sud de l'Ontario. C'est la région métropolitaine de Windsor qui a maintenant le record du chômage (14,7%).

Le nombre de chômeurs a augmenté de 66.000 par rapport au mois de mars, dont 21.000 de plus au Québec, 11.000 en Ontario et en Alberta, et 10.000 en Colombie-Britannique.

Les taux de chômage, au niveau national, atteignent maintenant près de 19% pour les hommes de 15 à 24 ans. C'est toujours Terre-Neuve qui détient le record du chômage avec un taux de 15,4%, suivie par le Nouveau-Brunswick, 14,1%. Le Québec est maintenant au troisième rang avec un taux record de 13%, 13,6% en termes non désaffectés. En tenant compte de ceux qui ont renoncé à chercher un emploi, il y a maintenant plus d'un demi-million de chômeurs dans la province...

(Le Devoir, 8 mai 1982)

Notre proposition a été rendue publique au printemps, au moment où elle était communiquée aux syndicats. Puis le gouvernement s'est abstenu — par respect pour les instances syndicales — de toute publicité supplémentaire. Mais alors que les échéances approchent, et que l'on constate en même temps qu'une multitude de citoyens, y compris de très nombreux syndiqués, ne sont pas au courant, nous croyons devoir faire ce rappel et cet appel aux employés intéressés comme à l'opinion publique.

Gouvernement du Québec

LA PAGE ÉDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur:
Jacques-G. Francoeur
Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:
Claude Masson

Président et directeur général:
Paul-A. Audet
Directeur de l'information:
Gilbert Athot

Vice-président et trésorier:
Charles-A. Poulin
Directeur de l'édition:
Marcel Pépín

Trudeau crée des attentes



marcel pépín

Hormis quelques bribes d'information que laissent échapper quelques ministres et fonctionnaires, on ne sait trop quel plan ambitieux prépare le cabinet fédéral pour soulager les victimes de la récession. Mais au moins on sait que le problème du chômage commence à être pris un peu plus au sérieux à Ottawa. Il est plus que temps. Le premier ministre Trudeau n'aurait pas monopolisé, ose-t-on croire, les ondes de Radio-Canada pendant trois jours la semaine prochaine, s'il n'avait que des banalités à débiter.

La baisse des taux d'intérêt, la relative bonne performance des exportations et les efforts pour comprimer les salaires de la fonction publique ont eu des effets bénéfiques sur la tenue du dollar et l'inflation, qui demeure cependant encore élevée.

Des efforts additionnels doivent donc être consentis pour stimuler une économie qui traîne la patte, depuis l'abandon de la plupart des grands projets énergétiques qui devaient servir de moteur à la relance. L'ennui, c'est qu'une fois de plus les Canadiens seront placés devant un fait accompli, aucun effort particulier n'ayant été fait par l'appareil fédéral pour mener une authentique et sérieuse consultation à travers le pays. La loi du secret et des mesures pensées et conçues par des fonctionnaires demeurant de rigueur, alors que seul un consensus peut créer cette solidarité que M. Trudeau, tout comme M. Lévesque, souhaite naître par enchantement.

On semble avoir écarté l'idée de modifier la règle de l'universalité des bénéfices sociaux offerts aux Canadiens (pensions de vieillesse, allocations familiales, services de santé), mais on tarde à mettre au point un programme d'investissements productifs. Tout au plus, est-il question de rapailler quelques centaines de millions pour créer des emplois temporaires, alors que c'est aussi la structure fiscale qu'il faut revoir, pour sortir les épargnes des banques et permettre aux entreprises d'investir davantage de capital de risque.

On n'a guère vu non plus d'essais plus intenses pour créer une profitable coopération avec les provinces afin de mieux harmoniser les programmes de soutien. Au contraire, Ottawa veut agir seul plus que jamais, obligeant tout le monde, y compris les provinces, à souscrire à sa vision des choses.

Personne ne disputera à M. Trudeau le droit, voire même le devoir, d'informer directement les Canadiens de l'état réel de l'économie et des finances de l'Etat. Mais il faudra se montrer très sévère à son endroit si, une fois de plus, il impose au reste du pays un programme d'action qui contrarie des initiatives provinciales ou annule les efforts des autres.

En décidant de poser le geste inusité de s'adresser directement au pays, le premier ministre crée des espoirs. Il n'a pas le droit de décevoir tous ceux qui attendent de lui plus qu'un sermon sur les vertus de la frugalité. Il sera toujours difficile aux chômeurs d'admettre qu'on puisse sacrifier leur dignité pour consacrer plus d'argent à l'armement.



politique étrangère

Du "racisme vicieux" ...

par Anthony LEWIS
(du New York Times
News Service)

BOSTON — Donald B. Sole fut ambassadeur d'Afrique du Sud à Washington durant quatre ans. Avant de retourner dans son pays, en mai dernier, il écrit une lettre au New York Times sur le "racisme vicieux" d'Afrique du Sud.

"Je quitte les Etats-Unis avec un profond respect et une ferme amitié pour ce pays et ses habitants, écrit-il, mais, malheureusement, ici comme ailleurs, on rencontre le racisme et les racistes sous différentes formes. Ici, le racisme est plus subtil que chez moi mais j'ai l'impression que, sous cet aspect, il n'en est pas moins blessant. Les Américains, qui sont si portés à dire aux autres comment conduire leurs affaires, jouiraient d'une meilleure crédibilité s'ils avaient suffisamment d'humilité pour se rappeler la fève et la note."

Oui, le racisme persiste aux Etats-Unis. Aucun Noir n'échappe à sa douloureuse peine. Les Américains n'ont aucunement le droit de faire la leçon à l'Afrique du Sud ou à d'autres pays sur la question de la race. Mais cela ne favorise pas l'Afrique du Sud ni ne lui fait honneur que de prétendre que son problème racial n'est pas moins aigu qu'en Amérique. En Afrique du Sud, il s'agit d'une question fondamentale qui rejoint la légitimité du système.

Le fondement du système politique sud-africain est à l'effet que 75 pour 100 de sa population, qui est née noire, ne puisse y avoir aucune part. Les Noirs n'ont pas droit de vote. Et les gouvernements élus par la minorité blanche leur ont imposé des incapacités légales qu'il est difficile pour les Américains d'imaginer, nonobstant notre histoire de discrimination raciale.

La loi défend aux Noirs sud-africains d'entrer dans un secteur "blanc" — 87 pour 100 du territoire du pays — à moins d'être munis d'un permis qu'il est extrêmement difficile d'obtenir. Ils peuvent avoir à vivre séparés de leurs femmes et de leurs enfants. Des centaines de

milliers sont jetés en prison, chaque année, pour avoir contrevenu à ces règlements. Et le gouvernement étudie actuellement une législation destinée à rendre ceux-ci encore plus rigides. Cela s'appelle "The Orderly Movement and Settlement of Black Persons Bill".

Le plus outrageant effet de la suprématie blanche d'Afrique du Sud apparaît être cette pratique de déraciner des communautés noires entières parce qu'elles sont installées dans des secteurs déclarés "blancs". Trois millions d'individus ont été, soudainement et sans espoir de recours, arrachés à leurs foyers et rejetés dans des sites éloignés, sans emplois ou sans terres propices à l'agriculture.

Ces "dépotoirs" sont des "territoires" tribaux, des secteurs ruraux appauvris que l'Afrique du Sud dit être ou devoir être des Etats indépendants. L'idée en est que, une fois là, les Noirs auront leurs droits politiques, par la force des choses, puisque la plupart des Noirs désirent demeurer sud-africains. Plusieurs de ces territoires ont été déclarés indépendants. Aucun autre Etat ne les reconnaît mais ils sont là, rasés par la malnutrition et la maladie, totalement dépendants de l'Afrique du Sud.

Une telle manipulation d'êtres humains sans leur consentement a des conséquences inévitables pour un autre aspect de société: la légitimation de la suprématie blanche a fait peu à peu de la loi sud-africaine un instrument d'oppression policière. Quiconque est en désaccord avec le système racial peut se retrouver en prison sans procès, confiné au "trou" sans pouvoir communiquer avec sa famille ou des avocats, être soumis à des interrogatoires brutaux.

Au cours des vingt dernières années, 20 hommes sont morts dans de telles conditions, sans avoir subi de procès. La mort, en février dernier, du docteur Netl Aggett, un officier syndical blanc qui travaillait avec les Noirs, a mis en lumière les méthodes de sécurité policières. Une enquête effectuée en dépit de toutes les tentatives pour supprimer les faits a révélé qu'Aggett a été interrogé durant 62 heures d'affilée et, selon un affidavit qu'il a signé avant sa

mort, qu'il avait été soumis à des chocs électriques et à des humiliations sexuelles.

La semaine dernière, un rapport fondé sur les déclarations de 70 anciens détenus démontre que le traitement infligé à Aggett n'était pas unique. Il déclare que plusieurs de ces détenus ont également subi des chocs électriques et sont demeurés complètement nus durant leurs interrogatoires. Il ajoute qu'au moins 20 officiers dont le rang atteignait jusqu'à celui de major dans la police de sécurité ont participé aux tortures.

Les différences qui existent entre les Etats-Unis et l'Afrique du Sud ne devraient pas inciter les Américains à lever le nez. Mais nous pouvons être reconnaissants pour nombre de choses. L'une est la loi qui limite le pouvoir de la police et qui permet aux victimes d'abus des recours légaux. L'autre est la Constitution interprétée par les juges et qui défend la discrimination raciale, qui a soutenu l'espoir durant les années sombres et a effectivement amené à des changements politiques.

Sole déclare dans sa lettre que l'Afrique du Sud est en train de changer. C'est vrai et les critiques devraient d'autant le reconnaître. Le premier ministre P.W. Botha a réclamé l'extension de certains droits politiques aux petites minorités de gens de couleur et d'Asiatiques et, ce faisant, s'est attiré les foudres des Blancs.

Mais les changements qui sont en cours et que l'on se propose d'apporter ne touchent pas les injustices de base. Même Henry Kissinger, qu'on ne peut qualifier de critique radical, a déclaré à Pretoria, le mois dernier, que ces changements devraient aller beaucoup plus loin "de façon à assurer à tous les Sud-Africains leur dignité humaine, leurs droits civils et leur pleine participation politique".

Quand les Noirs auront le droit de parole dans le système, quand on cessera de prétendre qu'ils ont des droits sur leurs territoires, quand des communautés noires cesseront d'être déplacées, quand les détentions, les exils et les abus policiers cesseront, alors le changement en Afrique du Sud sera devenu sérieux.

au fil des idées Des mairesses s.v.p.



anne-marie voisard

Une femme à la mairie! Mais de quoi veulent-elles encore se mêler? Les problèmes d'aqueduc et d'égout, vous devez bien le savoir que ce n'est pas dans la nature des femmes. Passe encore qu'elles s'intéressent à la chose scolaire ou aux affaires sociales. Pour le reste, franchement, "j'aurais plus confiance avec un homme! Parce que l'homme, c'est plus dans sa ligne, il est plus en mesure de juger".

Dimanche le 24 octobre sera jour de mise en candidature aux élections municipales. Une étude sur les mairesses (pas les épouses, mais les femmes maires), intitulée: La politique, un monde d'hommes? (1), arrive à point pour inciter celles qui en auraient envie à se présenter.

Seulement 26 municipalités, sur un total qui dépasse les 1.500, sont actuellement administrées par une femme. L'année précédente, quand les auteurs Evelynne Tardy, Anne-Marie Gingras, Ginette Legault et Lyne Marcoux ont effectué leur enquête, le Québec ne comptait que 21 mairesses. Elles ont toutes été interviewées. Un nombre égal de maires ont aussi donné leur point de vue. C'est le fruit de tous ces échanges qui nous est livré.

Phénomènes rares, à cause de leur petit nombre, les mairesses se distinguent aussi, par leur situation et leurs intérêts, de la plupart des autres femmes. Femmes de tête et de raison, plus que de cœur et de sentiments, c'est à leurs collègues mâles qu'elles veulent ressembler. "Tu n'arrives pas à pour attirer l'attention avec ta peau, mais avec ta tête! Si une femme se met à pleurer, elle n'a pas d'affaire là. Elle ferait plus une bonne mère qu'une bonne maire".

Toutes mariées et mères de trois ou quatre enfants, les mairesses consacrent vingt heures par semaine à la municipalité, ce qui ne les empêche pas de s'accommoder plutôt bien des rôles confiés traditionnellement à la femme. Il est vrai que leur moyenne d'âge est de cinquante ans et que, par conséquent, leur famille est déjà élevée.

Malgré cela, les mairesses avouent, du moins au début, ne pas se sentir très à l'aise dans leurs fonctions. "On exige plus d'une femme que d'un homme", constate l'une d'elles. D'autres sentent peser sur elles le regard jaloux de certaines femmes. "Il y a encore des femmes qui ne peuvent concevoir la femme en dehors du foyer... Imaginez... maire!"

On a aussi l'impression, même si cela n'apparaît pas de façon explicite dans l'enquête, que les mairesses se sentent bien seules au conseil municipal. Elles souhaitent d'ailleurs que des conseillers aillent les rejoindre. Les femmes déjà actives dans les comités d'école ou les associations de loisirs pourraient être tentées de vivre cette expérience. Mairesses ou conseillères, les femmes, si elles étaient plus nombreuses, marqueraient davantage la vie municipale. Elles ne se sentiraient plus obligées de modeler leur administration sur celle des maires. Dimanche le 24, c'est le temps d'agir.

(1) La politique: un monde d'hommes? Cahiers du Québec, collection sciences politiques, Hurtubise HMH (111 pages).

Correction

(NDLR) Sous la rubrique Point de vue, dans la page éditoriale d'hier, nous écrivions que le signataire, M. Gilles Martin, est toujours à l'emploi du Parti libéral du Québec. Or, il dit avoir quitté cette formation le 16 septembre.

le mot du rédacteur en chef

A 42 ans, un scribe est-il trop vieux?



claudio masson

"La moyenne d'âge du corps professoral est de 42 ans. Je la trouve trop élevée", a déclaré textuellement le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, lors du dépôt des offres normatives du gouvernement aux enseignants, dans le cadre des négociations dans le secteur public et parapublic.

Sans le savoir, en abordant ce sujet délicat, le ministre Laurin touchait le cœur de milliers de travailleurs au Québec, dans tous les domaines d'activités. La déclaration du ministre Laurin a suscité notre curiosité. Vérification faite, la moyenne d'âge des 100 journalistes du SOLEIL est de... 41 ans. Si l'on y ajoute les correcteurs, la moyenne d'âge atteint... 42 ans.

Les journalistes, à ce chapitre, sont donc sur le même pied que les enseignants. L'o-

pinion du ministre Laurin vaudrait-elle pour les journalistes du SOLEIL?

Comme l'embauche n'est pas à la mode par les temps qui courent, aussi bien dans le secteur public que dans l'entreprise privée, comment faire pour recruter les journalistes? pour rajeunir, s'il y a lieu, les salles de rédaction afin de répondre aux nouveaux besoins d'information de la jeunesse des années 1980?

Au SOLEIL, deux politiques sont en vigueur.

Dès qu'il y a embauche d'un ou d'une journaliste, une discrimination positive est accordée aux jeunes de façon systématique afin de préparer la relève, de connaître le nouveau vocabulaire, les nouvelles préoccupations de la génération montante.

Par ailleurs, depuis le début de 1982, un programme de perfectionnement, modeste en comparaison avec celui en vigueur à l'université Laval ou dans la fonction publique, mais passablement élaboré en comparaison avec l'ensemble des médias, a été mis sur pied.

LE SOLEIL reconnaît en

effet la nécessité pour les journalistes d'avoir accès à des congés d'études et de perfectionnement dans le but d'acquiescer des connaissances, de développer des habiletés et d'améliorer les attitudes.

À la suite des négociations avec le Syndicat des journalistes de Québec Inc., une banque annuelle de vingt semaines de congés avec solde a été constituée à l'intention des journalistes.

En outre, selon des modalités prévues à la convention collective de travail, LE SOLEIL paie les frais d'inscription, de scolarité et autres frais afférents dans le cadre de ces congés d'études et de perfectionnement.

Un journaliste peut également obtenir un congé sans solde pour une période maximale d'une année, renouvelable une deuxième année, s'il y a lieu, pour des fins d'études et de perfectionnement.

LE SOLEIL accepte également d'accorder à tout employé de dix ans et plus d'ancienneté qui en fait la demande un congé sabbatique sans sol-

de d'une durée maximale de 52 semaines.

Dans sa prise de position face aux enseignants, le ministre de l'Éducation a déclaré que le gouvernement envisageait divers moyens de rajeunir le corps professoral.

"Il faudra supprimer des cloisonnements rigides entre les catégories de personnel, élargir les zones de relocalisation, supprimer les droits de refus d'être relocalisé dans un poste disponible, favoriser les prêts de services intersectoriels, accorder la priorité au personnel mis en disponibilité dans une commission sur le personnel mis à pied dans une autre commission, ouvrir les possibilités de travail partagé, à mi-temps, pour un même poste; en un mot, il faudra s'assurer de la plus grande relocalisation possible du personnel en éliminant certaines contraintes artificielles. Sans une telle relocalisation, la sécurité d'emploi est économiquement inacceptable et socialement injustifiable", de dire M. Laurin.

Ces préoccupations sont

LA PAGE DES LECTEURS

La vieillesse et la jeunesse Les élus à l'âge d'or?

(Lettre adressée à messieurs Laurin et Lévesque)

J'ai lu tous les journaux depuis quelques jours. Sans être alarmiste, je me rends compte que la situation est critique. Ou bien ces offres "farfelues" constituent de la démagogie pure et simple (capital politique auprès de la population), ou bien l'Etat donne une preuve flagrante de mauvaise gestion puisqu'il ne peut rencontrer ses obligations. Et pourquoi pas les deux?

Je crois que l'éditorialiste Anne-Marie Voisard a bien cerné le problème et je cite: "Derrière toutes les mesures annoncées, se manifeste une volonté bien arrêtée de comprimer les dépenses". (Edition du 25 septembre).

Comprimer les dépenses, voilà bien un vœu pieux que nos gouvernants utilisent à toutes les sauces, mais que bien peu arrivent vraiment à concrétiser.

Voici quelques suggestions:
● annulation de la fin de semaine dispendieuse passée à Pointe-au-Pic par nos ministres.

● recyclage progressif des "tablettes" de vos différents ministères.

● réduction des imprimés tant au MEQ qu'aux autres ministères.

● abolition du droit qu'a un député de recevoir une pension à vie après si peu d'années passées en politique (j'ai failli écrire "politicienne").

● réduction du nombre de députés à l'Assemblée nationale (la qualité du parlementarisme n'en souffrirait pas davantage que celle de l'enseignement).

● l'abolition (en temps de crise du moins de certains postes, tel les conseillers en communication et en relation publique à l'étranger — dernier-né de la série).

Ce n'est qu'un bref aperçu des dépenses que vous pourriez compresser davantage.

Quelle perle, monsieur le ministre, de vouloir rajeunir à tout prix le corps professoral! Si 42 ans, c'est une moyenne d'âge trop élevée, je crois que vous l'abaisserez rapidement en appliquant les nou-

veaux critères de sélection de mise en disponibilité. Si par contre, lors d'un prochain scrutin général, l'électeur s'avisait d'appliquer les mêmes critères — âge et compétence — combien de députés de l'actuelle législature se retrouveraient en "disponibilité"?

Pendant plusieurs années, nous avons dû suivre des cours afin de répondre aux exigences de notre profession et de nous adapter aux modalités d'application des nouveaux programmes. Et voilà qu'après avoir investi tant d'énergie dans la pratique d'une profession choisie à un moment où la rémunération et les conditions n'étaient guère alléchantes; vous nous poussez du revers de la main, vers des horizons inconnus et incertains dans une quelconque mission à l'étranger "là où les enseignants Québécois sont très appréciés".

Trop, c'est trop!

Voyez-vous, monsieur le ministre, le dernier cours que j'ai suivi s'intitulait: PPMF (programme de perfectionnement des maîtres en français). J'y ai consacré 3 1/2 ans de mon temps, par mes soirs et samedis, avant de recevoir un certificat. Mais voilà qu'en l'espace de quelques jours, vous m'avez inscrite au PPME (programme provocateur pour maîtres écœurés).

En terminant, monsieur le ministre, ne vous prenez pas pour des poires: le rajeunissement du corps professoral se traduirait par 2 pour 1: 2 jeunes pour le prix d'un enseignant expérimenté (lire vieillesse).

Un professeur qui a encore le feu sacré et ne veut pas pour autant sacrifier le feu dans le système, mais conserver des droits légitimement et durement acquis dont celui du travail (même après 42 ans) auprès de jeunes.

Lucie Brazeau
Québec



Mme Pauline LAPLANTE

J'ai bondi

(Lettre adressée à Mme Pauline Laplante, professeur)

J'ai bondi madame en lisant cet article en première page du "SOLEIL" du 9 octobre dernier vous concernant. Je vous trouve un peu beaucoup exigeante, insatiable même.

D'accord, je ne vous blâme pas de vouloir garder votre emploi, c'est votre droit. Aussi 46 ans, c'est bien jeune. Mais avez-vous pensé au nombre exorbitant de jeunes récemment formés et tous prêts à entrer sur le marché du travail et à qui toutes les portes sont fermées dans le domaine de l'enseignement.

C'est le cas de ma fille, madame: 25 ans, un baccalauréat en enseignement, obtenu au printemps 1980. Orthopédagogue, (bête noire des enseignants en place, paraît-il). Pensez aux efforts fournis par elle et aux dollars et sacrifices de toutes sortes venant de moi, sa mère (famille monoparentale). A cette époque je travaillais de nuit au salaire minimum \$3.65.

La dernière année de ses études, après de pénibles négociations, elle a réussi à obtenir une bourse de, tenez-vous bien, \$1,015. Ses deux sessions lui coûtant \$500 chacune, il lui est resté \$15 pour le reste de l'année. Qui pensez-vous l'a fait manger, lui a payé ses volumes scolaires, ses billets d'autobus pour se rendre à l'université etc.

Une fois tout ça terminé, voilà le rituel des demandes d'emploi qui commence. (employée mobile, elle) mais nulle part au Québec on a besoin d'orthopédagogue. Aujourd'hui elle doit, comme sa mère, se contenter d'un travail au salaire minimum. Quand elle se plaint, je lui dit: "Tu es chanceuse, il est maintenant de \$4 l'heure..."

Quant à moi madame, j'ai entrepris de faire mon cours de secrétaire afin de faire un travail répondant à mes ambitions. Mais on n'en veut plus de secrétaire de 48 ans. Alors consolez-vous, et si le mauvais sort joue contre vous, il vous reste votre mari, "professeur". Continuez à l'endurer, quand les prises de bec sont enjolivées d'un beau \$50,000 par année, c'est pas si mal.

Mme M. Lavoie
Rimouski

Ici et là Vigneault ou Molière?

J'ai bien aimé l'expression "la langue de Vigneault" utilisée par Lise Lachance dans son deuxième article du Français et les Médias. Malheureusement, avec la production, à la télévision québécoise, de séries et de films américains doublés en France, inadéquatement pour les compatriotes de Vigneault, ainsi que celle de

films français, d'une culture différente qu'on tente de faire passer pour la nôtre, j'ai bien peur que nous soyons encore obligés de garder l'expression "la langue de Molière" quand on parle de la télévision d'ici... en attendant mieux!

François Lavallée
Québec (Duberger)

Théâtre des retards

Le 8 octobre dernier, je suis allée au Théâtre du Trident, voir la pièce Harold et Maude. Inutile de vous dire que j'ai adoré cette pièce si bien jouée. Malheureusement mes 20 premières minutes furent gâchées par environ 50 retardataires qui circulaient dans la salle à la recherche de leur place et ça, 20 minutes après que la pièce ait débuté.

Je trouve que c'est un manque de savoir-vivre et de respect total

pour les acteurs et spectateurs. Les gens savent très bien que les pièces débutent à 8h30 précises. Pourquoi ne pas partir 10 minutes plus tôt de chez-eux afin d'être à l'heure?

Pendant l'intermission, je suis allée voir la demoiselle à l'entrée du Trident et elle m'a dit que c'était toujours comme ça. Que beaucoup de gens arrivent en retard chaque soir! Quel plaisir!

Aline Giroux
Québec

Il n'y a rien là!

J'ai lu avec intérêt le témoignage de Mme Pauline Laplante, enseignante depuis 26 ans dans une école de Québec. C'est très sympathique et je ne doute pas un instant de la compétence de cette institutrice. Mais elle a des arguments faciles. M. Laurin n'a pas mis en doute la capacité et la valeur des enseignantes plus âgées. Il a tout simplement constaté que la moyenne d'âge dans l'enseignement était élevée et qu'il fallait faciliter la relève, ce qui me paraît très juste.

Mme Laplante a commencé à enseigner à l'âge de vingt ans. Pourrait-elle me dire combien il y a d'enseignantes de cet âge dans son école aujourd'hui? Aucune probablement. Alors qu'est-ce qu'elle

en pense? Autre question. Quel serait le montant du fonds de pension de cette personne, si elle décidait de prendre sa retraite dans les prochaines années? Presque autant que le salaire d'une débutante. Et comme son mari enseigne aussi, selon ce qu'elle nous dit, ils ne seraient pas à plaindre si l'un ou l'autre décidait de faire de la place à un plus jeune. Surtout si la convention prévoit des avantages en ce sens. On pourrait aussi parler de tâches partielles, etc. En somme qu'y a-t-il de si blessant dans les propos de M. Laurin? Absolument rien, si on se donne la peine d'y réfléchir au moins un tout petit peu.

Geo.-Henri Fortin
Alma.

Au "jeune barbu sans travail..."

Nous avons pris connaissance des propos que vous avez écrits au quotidien LE SOLEIL le jeudi 7 octobre, sous le titre: "Avis aux vieilles barbes". Le Comité organisateur du dixième colloque pastoral du troisième âge, sous l'égide de l'Office de la pastorale du diocèse de Québec, se réjouit du geste posé par quatre cents participants, le 2 octobre 1982.

Qu'un tel nombre de personnes âgées aient répondu à l'initiative de se porter à la défense des jeunes assistés sociaux de moins de trente ans et qu'ils aient réclamé du gouvernement du Québec de réviser le montant mensuel de \$142, cela manifeste un sens de justice sociale et un engagement concret.

Nul doute que ces personnes partagent avec vous la nécessité des sentiments d'affection et de tendresse entre jeunes et moins jeunes et qu'elles souhaitent des échanges réguliers et profonds. Elles n'ont pas voulu cependant se détourner du drame social et financier que vivent les jeunes de chez nous.

Nous nous interrogeons beaucoup sur les propos que vous écrivez. Êtes-vous réellement un jeune

barbu sans le sou ni travail? Cela était vraiment le cas, vous auriez écrit une toute autre lettre. Vous seriez joint à ces deux cent mille jeunes sans emploi pour réclamer vos droits élémentaires de logement, de travail et même d'alimentation. Vous auriez été alors plus ferme dans vos revendications et vous auriez eu raison.

Cher monsieur Brousseau qui n'avez ni sou, ni travail, comment vous y prenez-vous pour vivre. Quelles acrobaties faites-vous pour vivre et survivre. Bénéficiez-vous du chômage? Bénéficiez-vous de l'aide sociale? Si oui, comment arrivez-vous à vous payer, avec \$142 par mois, logement ou chambre, nourriture et vêtements? Écrivez-nous vite votre recette. Vos parents sont-ils en mesure de combler votre manque d'argent? De quoi vivez-vous? Dites-nous le sinon l'on pourrait penser que vos propos ne sont que fumisterie ou vœux pieux. Que faites-vous pour que les 200,000 jeunes de chez-nous aient du travail, des logements décentes, de la nourriture équilibrée chaque jour?

Quant aux quatre cents participants du colloque diocésain, ils ont posé, eux, un premier geste.

Trouvant inacceptable la situation des jeunes assistés sociaux, ils ont demandé au gouvernement une révision des taux d'aide sociale. Nous souhaitons que les personnes âgées continuent à se sensibiliser à ce que vivent cruellement les jeunes de chez nous. Les évêques du Québec dans leur message intitulé "Les jeunes face à la crise économique" soulignent l'urgence de changements sociaux; ils parlent de leur avenir bloqué et même d'une génération sacrifiée... ces propos rejoignent le geste de vos aînés.

Le comité organisateur
(11 signataires)
par Annie Fortin
coordonnatrice du colloque
Québec

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE CHARLESDOURG
Dr Léonard Noël, B.A., O.D. Dr Marie France Rioux, O.D.
623-5409 Carrefour Charlesbourg, 2001, boul. Henri-Bourassa, Suite 208
● Examen de la vue ● Choix de montures ● Verres de contact
Ouvert 5 jours et 4 soirs

INCROYABLE!
TOURS HORS SAISON EN URSS À PRIX IMBATTABLES

TROIKA — 11 jrs. Moscou, Kiev, Leningrad	départs: 8 et 22 nov.	\$1199
ASIE CENTRALE — 15 jrs. Moscou, Samarkande, Boukhara, Tashkent, Leningrad	départ: 11 nov.	\$1399
LE CAUCASE — 15 jrs. Moscou, Erevan, Tbilissi, Bakou, Leningrad	départ: 15 nov.	\$1299
RUSSIE/UKRAINE — 15 jrs. Moscou, Kiev, Odessa, Yalta, Leningrad	départ: 18 nov.	\$1299
FESTIVAL D'HIVER — 15 jrs. 1- Moscou/Leningrad	départ: 20 déc.	\$1399
2- Moscou, Samarkande, Boukhara, Tashkent, Leningrad	— 15 jrs. départ: 20 déc.	\$1499

LES PRIX COMPRENNENT: avion aller-retour de Montréal, hôtels de première classe, trois repas par jour, visite de chaque ville, dîner de gala, billets de spectacles, etc. NON COMPRIS: taxe d'aéroport et visa \$30.

Exotik tours, VOYAGES LA CITÉ INC.
Québec: TEL. (418) 647-5343
Charlesbourg: TEL. (418) 627-2070
Sillery: TEL. (418) 688-9922
Lévis: TEL. (418) 833-1942
Détenant d'un permis du Québec

FOIRE 1 - 2 - 3 - +

1 - PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
2 - PRODUITS DE PREMIÈRE QUALITÉ
3 - SPÉCIAUX DANS TOUT LE MAGASIN
+ 5 SPÉCIALISTES EN DÉCORATION À VOTRE SERVICE

PRELARTS et TUILES ARMSTRONG

1 - Candide d'Armstrong, 25% de rabais
2 - Tuiles préencollées Armstrong sans cirage, 25% de rabais
3 - Un nettoyeur gratuit avec chaque achat
+ Service de décoration gratuit à domicile

AL aflamme INC.
VOYEZ
PEINTURES & TAPIS.

3148, CHEMIN ROYAL, GIFFARD — 661-8497

L'hiver approche...
gardez-vous bien au chaud dans une fourrure

Jos Robitaille Inc.
700, Richelieu Québec

manteau - jaquette - pelisse prêt-à-porter ou sur mesure réparation depuis 1894

EN VIGUEUR DU 13 AU 23 OCTOBRE 1982

Nos Spéciaux

"Ça se passe entre nous"



FAMILI-PRIX

 <p>CREST Dentifrice - 150 ml. PLUS Bon de \$0.50</p> <p>1.19</p>	 <p>NUTRI DIÈTE Régime d'amaigrissement 20 sachets PLUS 4 gratuits</p> <p>7.99</p>	 <p>CASHMERE Papier hygiénique 4 rouleaux</p> <p>.98</p>
---	---	--

 <p>VIVA Essuie-tout 2 rouleaux</p> <p>.98</p>	 <p>KLEENEX Papier mouchoirs 200</p> <p>.79</p>	 <p>Q-TIPS Coton-tige 400</p> <p>1.99</p>	 <p>JOHNSON'S Poudre pour bébé 400 gr.</p> <p>1.99</p>	 <p>LYPSYL Pommade à lèvres 4 gr.</p> <p>.59</p>	 <p>WAMPOLE Tonique 450 ml.</p> <p>3.99</p>
--	---	---	--	--	---

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux sur présentation de ces coupons seulement. Jusqu'à épuisement des stocks.

 <p>ASPIRIN Tablettes pour adultes 100</p> <p>1.69</p>	 <p>ASPIRIN Tablettes pour enfants 24</p> <p>2/1.19</p>	 <p>PAMPERS Premiers pas - 48 OU Super absorbantes - 60</p> <p>9.39</p>	 <p>STAYFREE Mini serviettes Rég. ou désod. 10</p> <p>.79</p>	 <p>TONI Permanente Personnelle</p> <p>3.39</p>	 <p>VASELINE Soins intensifs Lotion 200 ml.</p> <p>1.29</p>
--	---	---	---	--	---

Les photos identifient la marque de commerce seulement, les textes prévalent pour l'identification et le format.

<p>ADORN Fixatif en aérosol 400 ml.</p> <p>2.45</p>	<p>BODY ON TAP Shampooing enrichi de bière 450 ml.</p> <p>2.45</p>	<p>FAMILI-PRIX Briquet</p> <p>.77</p>	<p>LALCO Tisanes 20 sachets</p> <p>1.77</p>	<p>MONTCLAIR Eau minérale 750 ml.</p> <p>.59</p>	<p>PLAYTEX Biberon d'essai pour bébé</p> <p>1.39</p>
<p>AMOSAN Antiseptique buccal 20 sachets</p> <p>2.99</p>	<p>CÉPACOL Rince-bouche, rég. ou fluorure 500 ml.</p> <p>2.09</p>	<p>GILLETTE FOAMY Crème à barbe 300 ml.</p> <p>1.99</p>	<p>GINSENG DE CORÉE 3500 mg., 12 amp. buvab.</p> <p>7.99</p>	<p>NÉO CITRAN «A» Pour adultes 10 sachets</p> <p>1.99</p>	<p>POLIDENT Comprimés 48</p> <p>1.75</p>
<p>ANTIPHLOGISTINE Rub A-535 120 ml.</p> <p>2.29</p>	<p>CUTEX Dissolvant de vernis 170 ml.</p> <p>1.29</p>	<p>GILLETTE TRAC II Lames jumelées 5 plus 1 boni</p> <p>1.44</p>	<p>LIBERTÉ NOUVELLE Maxi serviettes rég. ou désod. 30</p> <p>2.79</p>	<p>WAMPOLE Huile de foie de morue, 10 min. 100 capsules</p> <p>2.39</p>	<p>PRÉPARATION H Onguent 25 gr.</p> <p>1.69</p>
<p>ARTÉCHOL 50 dragées</p> <p>2.99</p>	<p>DRISTAN Vaporis. nasal rég. ou effet prol. 30 ml.</p> <p>2.49</p>	<p>IVORY Savons personnels 4 pains de 100 gr.</p> <p>1.09</p>	<p>LIGHTDAYS Protections féminines 48</p> <p>2.59</p>	<p>NIVÉA Crème 120 ml.</p> <p>1.99</p>	<p>PRÉPARATION H Suppositoires 12</p> <p>1.99</p>
<p>BAUSCH & LOMB Solution, verres de contact 240 ml.</p> <p>1.99</p>	<p>VICKS VAPORUB Onguent 100 ml.</p> <p>2.29</p>	<p>JOHNSON'S Shampooing pour bébé 350 ml. + 100 ml. grat.</p> <p>2.39</p>	<p>MINARD Liniment 110 ml.</p> <p>1.39</p>	<p>PHILLIPS Lait de magnésie 350 ml.</p> <p>1.99</p>	<p>RAMSES Condoms No 11 ou 19 12</p> <p>3.99</p>
<p>BIOLAN Bain de mer 900 ml.</p> <p>.79</p>	<p>ENO Antiacide 200 gr.</p> <p>2.59</p>	<p>KLORANE Shampooing 200 ml. + 100 ml. grat.</p> <p>3.99</p>	<p>MINUET CHOCOLATS Cerises au marasquin 300 gr.</p> <p>2.45</p>	<p>PLAYTEX Sacs jetables 100</p> <p>3.99</p>	<p>SECRET Désodorisant Bâton 60 gr. OU bille 75 ml.</p> <p>1.99</p>

Vente 3ième anniversaire